

MONTREAL

SEPTEMBRE

1911



XXVII<sup>e</sup>

ANNÉE

No 9

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction  
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

## A La Croix

(14 septembre).



A largeur, ô Croix adorable,  
non moins que ta hauteur, n'est pas  
à rien de créé comparable :  
Car tu retiens entre tes bras,  
l'Eternel incommensurable

La terre n'a pu t'abriter :  
Tu débordais son étroitesse ;

A peine as-tu pu dilater,  
Au vaste ciel ta robustesse :  
Croix Sainte, qui les as tous les deux complétés.

*D'après l'espagnol de Fray Diégo Murillo.*



# LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

7<sup>me</sup> FONDEMENT : LA HAINE DE SOI



**N'**ESTIME pas que choses ni gens te soient plus contraires et plus dangereux que toi-même.

De ta propre chair et de ton propre esprit procèdent continuellement toute malice et toute misère.

Mets donc toute ta diligence à te vaincre pleinement.

Chaque fois que tu te sentiras incliné au péché ou éloigné de la vertu, concentre aussitôt toutes tes forces, toutes tes énergies, toutes tes volontés sur le point faible.

Par des combats sans merci, par des exercices sans trêve sou mets à ma grâce les vains et déraisonnables désirs de la chair.

2. **D'**ailleurs ne permets jamais à ton âme de sortir de sa paix intérieure, quoi que ce soit qui l'y assiège.

Ne t'adonne pas non plus à écouter ou à considérer ce qui pourrait te dissuader de tes bons propos, ou faire obstacle en toi à la charité que tu dois à moi et au prochain.

Ce n'est point sagesse, que de remettre en question les principes certains et les résolutions mûrement prises.

Chaque jour tu expérimenteras que les excitations à mal faire sont nombreuses, puissantes, pleines de séduisante nouveauté ;

Tandis qu'il n'est en toi, pour résister aux occasions perfides, qu'une vertu médiocre, déjà lassée par la monotonie de l'effort.

Sois donc vigilant sur toi-même :

Apportes-y tout ce que tu pourras de soins attentifs et d'humble défiance.

Et par une oraison sans relâche réfugie-toi en moi comme il t'est nécessaire, en moi qui seul peux te préserver du mal, en moi qui n'ai jamais fermé mon cœur à ta prière.

Il est vrai que parfois je te délaisse pour un temps, selon que je juge te convenir, pour que tu sentes ta propre vanité et que tu te tournes vers moi avec un plus ardent désir ;

Jamais cependant je ne cesse de promouvoir le salut de ton âme qui m'est, qui m'a toujours été plus précieuse que tout un monde.

3. **P**rotiens fermement ceci en ton esprit, de te montrer fidèle envers moi, comme envers ton Seigneur et ton maître suprême.

C'est alors que je te donnerai mon esprit pour qu'il confirme ton cœur et le conserve pur en ma charité ;

En sorte que ni tu ne succomberas aux vices de la chair ni tu ne goûteras de félicité qu'à me servir moi seul, ni tu ne t'ébranleras sous les coups d'aucune adversité.

C'est alors aussi que je me ferai ton pasteur, et je te conduirai en assurance contre la fureur des loups d'enfer qui toujours cherchent à dévorer ton âme.

C'est alors que je serai ton refuge, ta consolation et ta perfection contre tous les maux.

C'est alors que guérissant tes infirmités, je te rétablirai dans la vraie liberté de mes enfants.

C'est alors enfin que je t'arracherai aux vains désirs de ce misérable monde, et que je t'embraserai du désir de m'être éternellement et invariablement uni dans le ciel ;

Où plus jamais ne t'attristera l'occasion du péché, où plus jamais ne t'affligera mon absence, où toujours te retiendra ma pleine possession ;

Mais avant d'arriver là, il faut que par grandes fatigues et épreuves tu épouses cette vie présente.

4. **A**gis donc avec force, mais aussi avec prudence, de peu qu'impliqué dans ton propre jugement, tu n'entraves ma grâce.

Ce que je veux, c'est que tu obéisses humblement, comme un enfant sans malice, aux avis de ton guide ;

Que tu imites la constance et la force de mes serviteurs ;

Que tu édifies mon Église par une humilité soumise, une charité sans feinte, une patience invincible, un zèle discret, une vie sainte ;

Que tu persistes dans une sincère conscience de ta propre bassesse, quand même tu profiterais en toute vertu ;

Et qu'enfin ma grâce puisse en toi fluer et refluer sans rencontrer l'obstacle de l'orgueil ou le gouffre de la vanité.

#### 8<sup>me</sup> FONDEMENT : LA JOIE DE L'ESPRIT.

1. **V**oici le huitième fondement de l'édifice sans lequel il n'est point de vie intérieure véritable et parfaite :

Evite de tout ton pouvoir et en toute rencontre la tristesse et le découragement.

Et tu le peux si tu me confies et si tu jettes en moi toute sollicitude et tout désir.

N'est-ce point moi qui nourris ton corps et ton âme, mettant chaque jour à ton service toutes mes créatures et Moi-même ?

Jamais, quoi qu'il t'advienne de fâcheux, jamais ne laisse défaillir ton courage, ni ne te retire du bien entrepris.

C'est Moi, en effet, qui p'inement conscient de la faiblesse de ta vertu et de la force de ma grâce, ai pris sur moi l'œuvre de ta sanctification ;

Je sais ce que peut faire en toi ma grâce, et qu'elle est capable de te faire non seulement résister aux impulsions du péché, mais généreusement soutenir de rudes attaques et vaincre pour l'honneur de mon nom les répugnances de la vertu.

2. **P**èse ceci :

Parfois, au milieu des plus graves tentations, tu es demeuré invincible et immobile dans mon amour ;

Et parfois de minuscules occasions t'ont déconcerté et profondément troublé.

C'est que d'abord je t'assistais d'un secours spécial afin que tu sentisses que rien n'était impossible à ma grâce ;

Et qu'ensuite je me retirais un peu afin que tu visses combien peu tu valais sans mon assistance.

Des fois, la moindre chose t'embrase d'une dévotion ardente et dévorante :

C'est que je suis en toi et que je te fais doucement, sans fracas, sentir la joie de ma présence.

D'autres fois, les motifs les plus forts et les plus pressants restent inefficaces sur ton aridité et ton ennui :

C'est qu'alors je t'enseigne ce que tu dois continuellement attendre dans cette vie, savoir : la Croix,

La Croix que tu dois toujours être prêt à porter ; la Croix sans laquelle tu ne pourras longtemps subsister.

Résigne-toi donc humblement à moi en toutes choses, que je te donne ou que je te retire ma suavité.

3. **C'**EST moi qui t'inspire la prudence de prévoir soigneusement les dangers à venir ; et c'est moi qui dirige tes paroles et tes actes selon que je vois convenir davantage à ma gloire, lorsque tu ne penses pas à le faire.

C'est moi qui secrètement t'enseigne quand il te convient de parler, et quand il est mieux de te taire ;

Quand il faut céder humblement, et quand il faut résister avec force ;

Quand tu dois te montrer facile et prompt à agir et quand, prudent et circonspect.

Donc combats fortement, persiste fidèlement, abandonne-toi confidemment à moi.

La puissance ne me manque pas pour t'abriter contre tes ennemis ; et aucune tentation ne peut te nuire quand ma main te protège.

4. A l'égard du prochain, sois bénin et joyeux toujours, même si quelquefois il te recevait mal.

Car c'est ainsi que jamais le mal ne te vaincra, et que toi-même vaincras le mal par le bien, et que tu triompheras par le bon exemple.

Moi-même, malgré les innombrables maux dont ils me rétribuèrent, je n'ai jamais manqué envers les hommes de pitié ni de miséricorde.

Veille à ne jamais donner à ton frère occasion de s'offenser, si faire se peut ;

Et toi-même, ne le lèse ni dans son âme, ni dans son corps, ni dans ses biens ou son honneur, non plus que tu n'acceptes d'être lésé par les autres.

Tu marcherais parmi les hommes avec grand mérite et suavité de conscience, si tu ne recherchais en toute chose que moi seul, simplement, et si tu mettais en moi seul toute ta confiance.

Car ce qui t'attriste et te décourage, c'est que n'étant pas entièrement mort à toi-même, tu te préoccupes encore des faits et des dits du prochain, et que tu penses de moi sans confiance et sans abandon.

Implore de moi la joie, et tu craindras sagement mon nom.



## FIGURES FRANCISCAINES

### Le Baron Edgar de Livois



Le 2 mars 1910 mourait à Paris un chrétien digne de prendre place parmi les hommes d'œuvres marquants de notre époque qui en aura tant produits. C'était le Baron de Livois, Supérieur des Frères du Tiers-Ordre. Sans faire une biographie complète de ce tertiaire modèle, il est bon d'évoquer en quelques traits son édifiante figure et de montrer ce que peut pour le bien matériel et spirituel du prochain la foi agissante et généreuse d'un véritable fils de Saint François. On l'a dit, et souvent répété : le devoir de tout tertiaire est de se dévouer pour le bien et pour le salut du prochain, c'est-à-dire qu'il doit être un

homme d'œuvres et d'action : le baron de Livois a rempli ce programme dans toute son étendue. On le trouve à la fondation et à la direction de cette Œuvre merveilleuse et si utile qu'on appelle l'Hospitalité de nuit, dans les conférences de Saint-Vincent de Paul, dans les œuvres et les charges de dévouement autant que d'honneur de sa paroisse, dans les œuvres d'Adoration Nocturne, des infirmiers et brancardiers de Lourdes, enfin dans toutes les bonnes œuvres dont l'existence est arrivée à sa connaissance. Partout il se montre et il agit en vrai fils du crucifié de l'Alverne. Il sait, avec une industrieuse humilité, agir sans se montrer. Il n'a pas dans l'action cette triste mala lie de l'amour-propre, des idées personnelles, qui gêne tout et empêche le bien. Il sait renoncer, au besoin, à sa manière de voir et de juger, il n'est pas exclusif dans ses préférences. Il ne se laisse pas entraîner par cet esprit de parti qui donne sa faveur à certaines choses et dénigre systématiquement les autres. Il n'est pas le sectaire d'une œuvre qui jette le discrédit sur la concurrente ; il n'a dans l'action qu'un but, procurer la gloire de Dieu par la charité et dans la charité, c'est là son unité de vue en tout. Aussi on voit toujours chercher l'union des cœurs dans le vrai désintéressé-

ment. Que de pauvres, de malheureux, de déclassés, de déçus de la fortune ont été secourus par lui et, souvent, ramenés en même temps dans la bonne voie? Dieu seul sait tout le bien qu'il a fait, car il savait habilement le cacher.

Dans toute sa conduite, dans toute son action sociale, le baron de Livois a été un vrai tertiaire, parce que son action a été basée sur des principes solidement établis. Son action sociale a été sérieuse et durable parce qu'elle a été le résultat de l'action intérieure fondée sur l'esprit de Dieu et la sanctification individuelle. Le tertiaire est appelé à faire le bien, mais en donnant l'exemple, et, pour donner l'exemple, il doit vivre uni à Dieu, de cette vie intérieure et surnaturelle d'où doit partir tout effort moral. Il faut que ses actes extérieurs s'appuient sur une réelle bonne volonté de perfection intérieure. Si nous pouvions suivre le baron de Livois dans sa vie privée, nous serions surpris et étonnés de découvrir en lui les perles de toutes les vertus. Nous le verrions toujours bon et humble, détaché de tout, retiré dans une chambre modeste, rivalisant avec la cellule du Frère Mineur. En un mot, nous serions édifiés de le voir travailler avec un soin munitieux à sa sanctification en observant fidèlement sa règle. Cette règle du Tiers-Ordre, il l'aimait et il l'a fait aimer dans une brochure publiée plusieurs fois sous ce titre: « *Le Tiers-Ordre de Saint François, ce qu'il est, ses avantages, par un Tertiaire, ancien officier supérieur.* » Il l'aimait jusqu'à demander de l'avoir après sa mort, dans la main, avec son manuel du Tiers-Ordre, afin de la presser sur son cœur même dans son cercueil. Tel a été le baron de Livois, homme d'action dans toute la force du terme, parce qu'il a été parfait et fervent tertiaire, vrai fils du catholique et apostolique Saint François.

Empruntons maintenant au rapport sur les travaux de l'Œuvre de l'Hospitalité de nuit quelques passages qui diront aux lecteurs ce que M. de Livois a été pour cette Œuvre importante. Cette première citation est de M. le vicomte d'Hendecourt, déjà vice-président et secrétaire général des Conférences de Saint-Vincent de Paul pour le monde entier, et successeur du regretté défunt et comme président de l'Œuvre de l'Hospitalité de nuit et comme Supérieur de la Fraternité du Tiers-Ordre des hommes de Paris.

« Mesdames, Messieurs,

« Je ne voudrais pas retarder le plaisir que vous aurez à entendre le président de notre assemblée. Je vous demande cependant la permission de prendre la parole quelques instants pour faire acte de nouveau président de l'Hospitalité de nuit. Et puis, vous attendez certainement de moi que je vous parle du grand chrétien à qui notre Œuvre doit son existence et sa prospérité. Je le ferai, mais avec la discrétion qui convient à l'humilité de ce fervent disciple de Saint François d'Assise et de Saint Vincent de Paul, que fut M. de Livois.

« Auparavant, je tiens à joindre mes remerciements à ceux que notre secrétaire vient d'offrir à notre Président pour la bonne grâce avec laquelle il a accepté de venir à notre assemblée générale et d'en rehausser l'éclat par l'autorité de sa parole et de son talent. Lorsqu'il y a quelques mois, cher monsieur, j'ai frappé à votre porte pour vous présenter ma requête, toujours un peu indiscrete quand elle s'adresse à un homme très occupé, vous m'avez immédiatement donné votre assentiment, et je vous en ai une profonde gratitude. Ma démarche était un hommage à votre vie toute d'honneur, de travail et de fidélité aux plus nobles causes. Mais, et vous l'avez bien compris, elle était aussi un témoignage de la reconnaissance que l'on doit ici à votre très proche parent, le vénérable abbé Ardouin, dont je veux aujourd'hui associer la mémoire à celle de notre regretté président, M. le baron de Livois. L'un fut le *promoteur* de l'Œuvre de l'Hospitalité de nuit, l'autre en fut le *créateur*.

» C'est en effet, M. l'abbé Ardouin, alors en contact immédiat avec les misères des chiffonniers, par ses fonctions de vicaire à Levallois-Perret, qui eut le premier l'idée d'ouvrir, à Paris, un asile de nuit, à l'imitation de ce qui avait été fait à Marseille dès l'année 1872. Cette inspiration fut réalisée par un comité, à la tête duquel nous voyons, en 1877, M. le baron de Livois, président, M. le comte des Cars, vice-président, M. Paul Leturc, secrétaire.

« M. Paul Leturc est toujours actif et bien portant, toujours

secrétaire de l'Hospitalité de nuit ; il était très qualifié pour vous présenter le rapport de l'Œuvre, à laquelle il a collaboré depuis son origine.

« Je trouve encore, parmi les noms de ces ouvriers de la première heure, ceux de trois de nos collègues qui font toujours partie de notre Conseil, M. le comte de Lambertye, M. Edouard Lefébure et M. Henri de Saint-André.

« Tous les autres sont allés recevoir, au ciel, la récompense de leur charité. Il y a, aujourd'hui, exactement six semaines, M. de Livois était enlevé à notre affection.

« Il fut l'un des fondateurs de l'œuvre ; bien plus, pendant trente-deux ans, il en fut l'unique président. Il s'y est consacré avec un dévouement qui ne s'est jamais lassé, jusqu'au jour où une cruelle maladie, supportée avec une admirable résignation, l'a réduit à l'inaction. J'ai donc bien raison de proclamer qu'il fut le créateur de l'Hospitalité de nuit. Le Conseil a voulu en perpétuer le souvenir, en donnant son nom à cette maison, le siège social de l'Œuvre.

« Ce bon M. de Livois », tous ses amis l'appelaient ainsi ; ils l'ont connu toujours aimable, patient, serviable, dévoué. Son cœur était compatissant et sa charité inépuisable. Sa vie publique fut celle d'un homme de bien, qui remplit tous ses devoirs envers sa patrie et envers Dieu. Mais, à côté, il eut une vie intime dont les mérites ne sont entièrement connus que de Dieu seul, et dont les vertus éminentes lui avaient conquis l'affection et la vénération de ceux qui l'approchaient.

« Jeune, nous le voyons entrer à Saint-Cyr et en sortir officier d'infanterie ; il quitte bientôt l'épaulette pour se marier. Arrive l'année terrible, où la France a besoin du dévouement de tous ses enfants, M. de Livois fait la campagne comme commandant des mobiles du Pas-de-Calais et y gagne la croix d'honneur. Après la guerre, il rentre dans sa famille et se consacre entièrement aux bonnes œuvres. Désormais, tous ses actes seront inspirés par le seul amour de Dieu et des pauvres. Vie d'une remarquable unité, digne de respect et d'imitation, et couronnée par la mort d'un saint.

« Je ne vous dirai pas la place que M. de Livois a tenue dans les grandes œuvres catholiques de Paris, je ne vous parlerai que

de l'Œuvre qui est vraiment la sienne, à laquelle son nom restera attaché, l'Hospitalité de nuit.

« C'est ici qu'elle naissait, le 2 juin 1878, dans un immeuble en location qui n'était qu'une vieille ferme de la Plaine-Monceau, où l'on avait aménagé un dortoir avec vingt lits. Ce premier soir, on recevait trois pensionnaires ; les jours suivants, 7, 18, 37, si bien que, malgré les protestations du trésorier, on décidait l'achat de vingt lits nouveaux. Du 12 juin au 12 août, c'est vingt-cinq à soixante pauvres qu'on reçoit chaque soir : le 13, il s'en présente soixante-dix. Cette fois, on augmente le mobilier de quarante lits. Le 28 octobre, on hébergeait cent cinq malheureux.

« Les dépenses pour les sept premiers mois, frais d'établissement et d'entretien, étaient montées à 17 580 francs. L'exercice se soldait par un déficit de 9 fr. 05.

« Voilà ce que furent les modestes débuts de l'Œuvre.

« Les fondateurs, voyant qu'elle répondait à des besoins réels, confiants dans la Providence, marchaient de l'avant et ouvraient en 1879, la maison de Vaugirard. En 1882, l'Hospitalité de nuit était reconnue d'utilité publique. Elle pouvait, dès lors, recevoir des legs. La sympathie universelle, qu'elle avait conquise grâce à l'appui toujours bienveillant de la presse, allait mettre entre ses mains une véritable fortune, qu'elle employait à bâtir deux nouvelles maisons et à réédifier celle où nous sommes assemblés aujourd'hui. Et nous la voyons actuellement propriétaire de quatre immeubles, situés aux quatre points cardinaux de la capitale, dans le voisinage des grandes gares, et pouvant, chaque soir, offrir un abri à plus de mille personnes.

« Tel est le fruit des trente-deux années de présidence de M. de Livois, tel est l'héritage qu'il nous laisse et que le Conseil de l'Hospitalité de nuit m'a fait l'honneur de me confier. Lourde fardeau, grande responsabilité, que j'ai cru de mon devoir d'assumer, à cause des liens de parenté, d'affection et de reconnaissance qui m'attachaient à M. de Livois, et aussi parce que je savais pouvoir compter sur le concours actif des membres du Conseil qui m'entourent ainsi que des gérants de nos maisons, tous anciens officiers, dont me rapprochent les sentiments de la vieille camaraderie militaire

*(A suivre)*



# La Réforme des Tertiaires



LA RÉFORME des Tertiaires. Titre ambitieux peut-être, mais que nous empruntons aux Congrès dont nous suivons les enseignements. Il ne s'agit, on le comprend bien, que de la réforme de leur mentalité, dans les Fraternités où l'idéal que nous proposons dans les articles précédents n'aurait pas été visé d'assez près ; où l'on ne se serait pas proposé de faire, des Tertiaires, des agents généreux de la *Restauration de toute chose dans le Christ*, par l'intensité

de leur vie intérieure, par l'apostolat du bon exemple, par leur dévouement aux œuvres de zèle.

Dans les œuvres de Dieu, il n'est jamais trop tard, car c'est l'effort que Dieu couronne et non le succès. Et si le noviciat avait mal ou point préparé les Tertiaires à leur rôle, il serait toujours temps de commencer cette préparation.

Il est d'abord essentiel que nos chers frères et nos chères sœurs soient bien convaincus que ce travail doit être celui de toute leur existence. Dans le meilleur noviciat ils ne peuvent apprendre que le strict nécessaire. Une œuvre d'édification comme celle que nous poursuivons ne peut être accomplie en quelques mois, pendant lesquels de trop rares conférences devront embrasser la Règle entière et la vie du Séraphique Père. Il est donc nécessaire que ce travail continue et fasse l'objet des efforts de toute la vie. Le champ est d'ailleurs si vaste et notre faiblesse si grande, que nous aurons toujours à édifier et à réparer.

## I. RÔLE DU DIRECTEUR

En attribuant aux Maîtres et Maîtresses des novices la formation des Tertiaires, nous avons réservé toutefois les droits du Directeur. Ici, dans la réforme progressive et durable d'une Fraternité, comme aussi dans la conservation de l'esprit franciscain parmi les sujets bien formés, le seul Directeur peut et doit avoir une action efficace et bienfaisante. Tout le succès dépend de son zèle et de sa direction. Si le Directeur a réellement la mentalité séraphique, s'il aime son Tiers-Ordre, s'il a confiance en lui, s'il a surtout un véritable culte pour Saint François, s'il a pour tout di e l'âme vraiment franciscaine, il communiquera infailliblement son esprit à sa Fraternité. On peut dire, à bon droit : Tel directeur, telle Fraternité.

Il ne faudrait jamais que le directeur acceptât sa charge comme un fardeau inévitable, dont il voudrait pouvoir se décharger. Il devrait au contraire, s'y adonner avec amour, comme à une œuvre d'apostolat choisie et fructueuse.

Qu'il s'applique, en conséquence, à se mettre à même de la remplir parfaitement en se tenant, avec soin, au courant de toutes les manifestations de la vie franciscaine ; qu'il s'efforce de pénétrer l'âme séraphique et de s'identifier à elle autant que possible. Il peut être certain qu'il ne tirera de son Tiers-Ordre qu'en proportion des soins qu'il lui aura donnés et de l'esprit franciscain qu'il lui aura communiqué. Il trouvera d'ailleurs dans ses efforts de sérieuses ressources pour toutes les autres parties de son ministère.

Les tertiaires peuvent beaucoup aider, par leur docilité, leur activité, leur bon esprit et leurs prières à l'attachement des directeurs au Tiers-Ordre. Il n'y a pas de prêtre qui puisse délaïsser une œuvre d'apostolat qu'il voit vraiment efficace.

Les Fraternités qui n'ont pas encore cet excellent directeur ne doivent pas se laisser aller au murmure, à la critique, qui scandalisent le prochain et n'avancent en rien la cause du Tiers-Ordre. Qu'elles se montrent généreuses dans l'action, exemplaires dans la conduite et vraiment franciscaines dans leur dévouement. Leurs vertus et leurs prières arriveront à tout.

La formation des directeurs ferait volontiers l'objet de la sollici-

tude des visiteurs et des supérieurs du Premier Ordre. On comprend facilement qu'un prêtre chargé d'un ministère déjà lourd ne puisse se livrer à des études longues et ardues sur la vie franciscaine, et on ne demanderait pas mieux que de lui envoyer, d'une façon régulière, des visiteurs bien formés à leur mission et passionnés pour l'expansion de l'œuvre franciscaine. Il est encore plus facile de signaler à l'attention des prêtres directeurs des brochures bien à jour, qui les renseignent et les instruisent en leur demandant le moins de temps possible. La bibliographie de la *Revue* indique périodiquement de tels ouvrages. Dans notre dernier article sur la formation, nous avons également signalé le *Directoire* du R. P. Eugène d'Oisy, le *Manuel du Prêtre Directeur* du R. P. Edouard de Nécy ; nous publions dans ce présent numéro un chapitre suggestif d'un ouvrage du R. P. Pierre-Baptiste d'Orthez *Le Tiers-Ordre et le Prêtre*. Nous pourrions ajouter encore le *Code franciscain* du R. P. Calixte de Metz, et même mentionner notre *Revue* qui depuis 27 ans, mais surtout depuis que nos Pères en ont pris charge (1891) s'efforce d'inculquer à tous, Directeurs et tertiaires, le véritable esprit Séraphique.

Un troisième moyen dont le Tiers-Ordre a tiré grand profit où il a été mis en œuvre, particulièrement en Espagne et en Italie, consiste en des réunions spéciales des Directeurs de Fraternités. C'est ce qu'on a appelé « CONGRÈS DE DIRECTEURS. » Les premiers en date, San Bernardino de Vérone, Bassano (1) ont créé un véritable enthousiasme parmi les prêtres en faveur du Tiers-Ordre, et ce mouvement ne s'est plus arrêté ; il ne se passe point de mois durant la belle saison, où les prêtres d'une Province d'Italie ne se réunissent en Congrès. Ils y discutent entre eux avec la participation des supérieurs du Premier Ordre, quelques points de théorie ou de pratique touchant le Tiers-Ordre. La *Fédération des Fraternités*, depuis approuvée et bénie par le Souverain Pontife, est sortie de là, ainsi qu'un vigoureux élan de propagande et de ferveur.

L'idée était dans l'air, lorsqu'en 1908, six mille tertiaires et un grand nombre de prêtres prirent part à la manifestation organisée au Cap de la Madeleine en l'honneur du Souverain Pontife. Plusieurs directeurs de fraternités communiquèrent en effet au

---

(1) Voir la *Revue* mars, 1910. p. 115

T. R. P. Colomban-Marie, ministre provincial, leur pensée qu'une telle réunion périodiquement provoquée, pouvait faire un bien considérable.

Laissons ce germe grandir ; avec la bénédiction de Dieu et du séraphique Père Saint François, pourquoi n'arriverait-il pas à maturité ?

## II. EFFORTS DES TERTIAIRES

Un directeur zélé suscitera certainement parmi les Tertiaires un intense mouvement vers le bien. Nous le disions dans un de nos précédents articles, les Tertiaires sont par vocation des âmes généreuses et bien disposées. Rien ne leur tiendra plus à cœur que de seconder les efforts d'un prêtre qu'ils verront dévoué au Tiers-Ordre et désireux de lui faire produire son plein fruit.

Mais les Tertiaires ne doivent pas se contenter de se laisser pousser, ils peuvent, sous le contrôle de leur Directeur bien entendu, ils peuvent et ils doivent aller de l'avant.

Bien connaître leur Sainte Règle et Saint François, voilà tout un programme d'action.

Existe-t-il des tertiaires, des enfants de Saint François dignes de ce nom et fiers de ce nom qui ne connaissent point leur Séraphique Père ? qui n'aient pas encore une fois dans leur vie, lu son histoire ? Je voudrais ne pas le croire ; mais une enquête un peu approfondie ne peut guère laisser d'illusions. On a donné son nom, dans une heure d'enthousiasme provoqué par un sermon sur les avantages du Tiers-Ordre ; on a fait un noviciat plus ou moins fervent ; on a toujours remis à plus tard de s'informer davantage, puis le temps est passé et avec le temps le désir de se mieux renseigner. On ne connaît guère Saint François que par sa statue....

Et tandis que les historiens protestants et rationalistes étudient avec une passion qui ressemble à la ferveur, Saint François, son temps, son esprit, ses œuvres, des Tertiaires restent à cet égard dans une ignorance profonde....

Si chaque Fraternité possédait une ou deux bonnes vies de Saint François, que ses membres pourraient lire à tour de rôle, un grand bien s'opérerait. Il ne s'agit pas d'avoir une bibliothèque !

non, deux ou trois volumes qui demeureraient confiés à une personne désignée, le ou la Secrétaire.

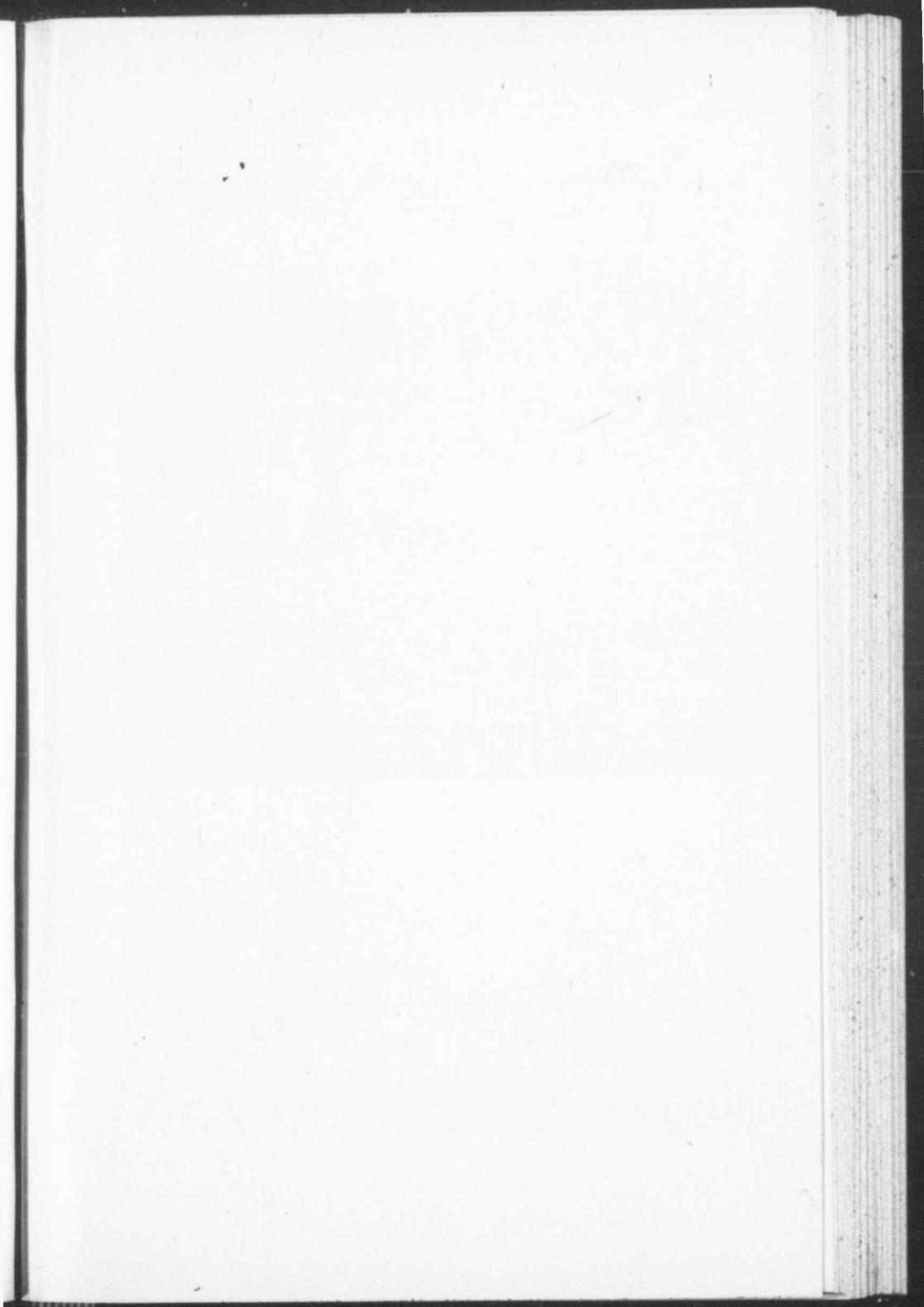
Nous parlons de la statue de Saint François. Il y a peu de paroisses, surtout de celles où sont établies les fraternités qui n'aient leur statue de Saint François ; car avec Saint Antoine de Padoue et après les trois Personnes de la Sainte Famille, Saint François est un des saints les plus populaires. Ces statues sont-elles, de la part des Tertiaires, entourées d'un culte véritablement filial ? Il suffit de poser la question pour faire sentir qu'il y a là un moyen de raviver en nous la vie franciscaine.

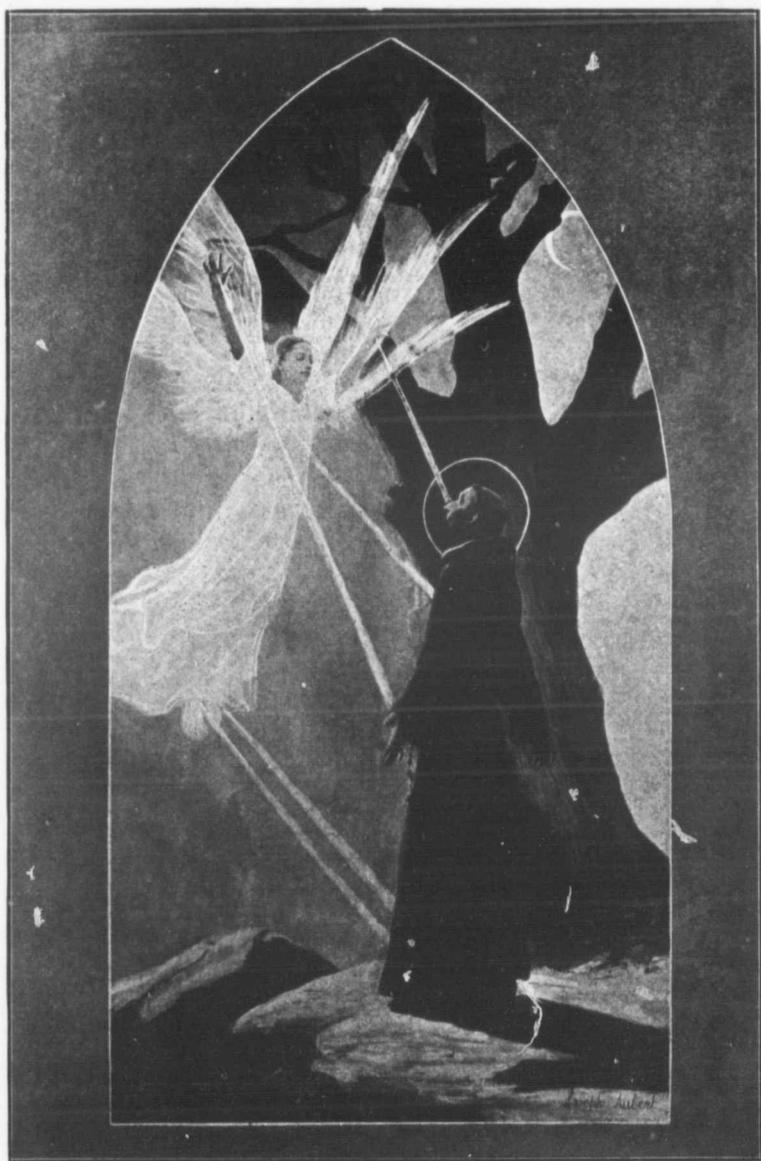
A côté de la vie de Saint François, le *manuel* contenant la Sainte Règle et son explication est indispensable à un vrai Tertiaire ; mais tandis qu'un exemplaire de la vie du Séraphique Patriarche suffit à la rigueur pour toute une fraternité, il va de soi que chaque Tertiaire doit avoir son manuel... et le lire. Dans la biographie des Tertiaires qui se sont signalés par leur esprit chrétien et par leur zèle, nous voyons régulièrement que leur manuel était pour eux un second Evangile et le premier de leurs livres de piété. Voilà un exemple facile à suivre !

Ordinairement, les Tertiaires connaissent *la lettre* de leur Règle, et ils l'observent avec soin ; mais connaissent-ils aussi bien son *esprit* ? Le manuel leur ferait aimer l'un sans négliger l'autre. Il leur donnerait aussi une connaissance pratique des indulgences et des conditions requises pour les gagner. Ajoutons, en faveur des Fraternités plus nombreuses ou mieux organisées, que la lecture de la *Vie des saints des Trois Ordres* doit être en honneur partout où les ouvrages qui en traitent peuvent être mis à la disposition des frères et des soeurs. Ces parfaits disciples de Saint François nous expliquent par leurs exemples, les exemples et les préceptes que le Séraphique Patriarche nous a laissés.

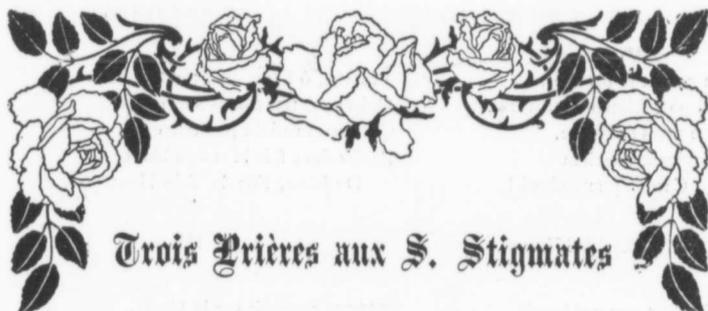
Enfin n'oublions pas la prière, absolument nécessaire dès qu'il s'agit d'une œuvre où la grâce divine doit agir et, comme on dit, faire le plus gros du travail. Notre Seigneur Jésus-Christ pour rait-il entendre, sans les exaucer, les prières que nous lui adresserons par l'intercession de son bien-aimé François, et dont l'objet sera de nous transformer en lui, en vue de la *Restauration de toute chose* par son amour.

V. M.





J. AUBERT  
LA STIGMATISATION DE SAINT FRANÇOIS  
(17 septembre).



## Trois Prières aux S. Stigmates

Tirées de la liturgie franciscaine  
et traduites en vers de même mètre

I

**C**œlorum candor splenduit  
Novum sidus emicuit  
Sacer Franciscus claruit  
Cui Seraph apparuit ;

Obsignans eum vulnere  
In volis, plantis, latere  
Dum formam crucis gerere  
Vult corde, ore, opere.

II

**M**artyr desiderio,  
Francisce ! quanto studio  
Compatiens hunc sequeris  
Quem passum libro reperis  
Quem aperuisti.

Tu contuens in aère  
Seraph in cruce positum,  
Ex tunc in palmis, latere  
Et pedibus, effigiem  
Fers plagarum Christi.

I

**U**n éclair traverse les cieux,  
Un astre nouveau les embrase ;  
Vers François qu'éblouit l'extase,  
Vole un Seraphin radieux.

L'ange a marqué d'une blessure  
Aux pieds, aux mains, au côté droit,  
Celui qui déjà de la Croix  
Signait sa vie active et pure.

II

**M**ARTYR au moins de volonté,  
O François ! quelle volupté  
Te poussait, gémissant, à suivre  
Celui qu'en ouvrant le Saint Livre  
Tu trouvas mort de bonté ?

Tu contempiais émerveillé  
Le Séraphin crucifié :  
Ta chair, de blessures rougie,  
Du Christ présente l'effigie,  
Dans un corps émacié.

Tu gregi tuo provide,  
 Qui post felicem transitum,  
 diræ prius et lividæ,  
 glorificatæ speciem  
 Carnis præstendisti !

## III

**C**RUCIS apparet hostia,  
 Tensis in cruce brachiis,  
 Sex alis tecta variis  
 Cum vultus elegantia :

Quæ Francisci cor attrahit,  
 Augens ei charismata ;  
 Suaque sacra Stigmata  
 In ejus carnem protrahit.

Ÿ : Signasti, Domine, servum  
 tuum Franciscum,  
 R : Signis redemptionis nostræ.

## ORATIO

OREMUS. Domine Jesu Christe, qui frigescente mundo, ad inflammandum corda nostra tui amoris igne, in carne beatissimi Patris nostri Francisci passionis, tuæ sacra Stigmata renovasti : concede propitius ut ejus meritis et precibus crucem jugiter feramus et dignos fructus poenitentiae faciamus, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

Protège, ô François ! ton troupeau  
 Qui vit, entrant dans son repos,  
 Ce corps brisé de pénitence  
 Porter deux fois la ressemblance  
 De Jésus, Fils du Très-Haut.

## III

**J**ÉSUS apparaît sur la Croix,  
 Les bras distendus par le bois,  
 Voilé d'ailes : et toutefois  
 Resplendit son divin visage.

François vers Jésus attiré,  
 Sent croître en lui l'Amour sacré  
 Et des Stigmates vénérés,  
 En sa chair s'imprimer l'image.

V.-M.

Ÿ : Vous avez marqué Seigneur votre  
 serviteur François  
 R : Des signes de notre rédemption.

## ORAISON

PRIONS : Seigneur Jésus-Christ, qui dans la froideur de ce monde avez voulu enflammer nos cœurs du feu de votre amour en renouvelant dans la chair de N. P. S. François les Stigmates sacrés de votre Passion, accordez-nous par ses mérites et ses prières de porter toujours notre croix en faisant de dignes fruits de pénitence. Vous qui vivez et réglez aux siècles des siècles.

Ainsi soit-il



Le Tiers-Ordre doit être l'élite, le pivot, le point d'appui de notre action sociale catholique.

*Semaine Sociale de Fribourg.*

# Petites notes sur la Règle

## ENCORE LA MODESTIE

Les Tertiaires... observeront les règles de la modestie.

(Sainte Règle, chap. II. § 1.)



**S**AINT Pierre, prince des apôtres, premier vicaire de N.-S. Jésus-Christ sur la terre et premier pape, écrit sous la dictée du Saint-Esprit deux épîtres, deux lettres encycliques aux disciples de son Maître.

Indépendamment de l'autorité que leur donne l'inspiration de Dieu, et l'infaillibilité doctrinale et pratique de leur auteur, ces deux écrits ont incontestablement à nos yeux une valeur unique : car il est de toute évidence que Pierre, — la pierre inébranlable sur laquelle est assise l'Eglise de Dieu — n'a point pris la plume dans de telles conditions pour ne communiquer aux chrétiens que des choses de minime importance.

Or, voici l'un des sujets auxquels s'arrête Saint Pierre, premier pape, dans la première encyclique adressée aux chrétiens :

« Femmes, que votre parure ne consiste pas dans ce qui se voit au dehors : *les cheveux tressés avec art*, les ornements d'or ou l'ajustement des habits : mais ornez votre cœur par la pureté incorruptible d'un esprit doux et paisible. (1<sup>e</sup> ép. de Saint Pierre. chap. 3. v. 3). »

L'arrangement des cheveux ! Un tel auteur, dans un tel document, ne dédaigne pas de s'abaisser à ce détail !

S'est-il souvenu de la parole de son Maître ? A-t-il estimé que Dieu n'ayant pas trouvé indigne de lui de compter les cheveux de nos têtes et de n'en point laisser tomber un sans une permission de sa sagesse et de sa toute-puissance, il pouvait, lui, l'Apôtre et le Vicaire de Dieu, rendre un décret touchant la manière de les arranger ?

Saint Paul, son émule dans l'apostolat, pense et parle comme lui. Ecrivant à son disciple Saint Timothée et lui indiquant les mœurs qu'il devait inculquer aux fidèles, il lui dit de même : « que les femmes s'habillent décemment, se parant de pudeur et de simplicité, *sans tresser leurs cheveux*, sans porter or, ni perles, ni vêtements

somptueux ; mais ornées de bonnes œuvres, comme il convient à des femmes qui font profession de servir Dieu. (1<sup>re</sup> ép. à Saint Timothée. chap. 2. v. 9). »

Dira-t-on que ces saints hommes de Dieu, inspirés par son Esprit, se sont occupés de choses inutiles, ou les trouvera-t-on trop sévères ? Saint François en jugeait autrement, lui qui dans la Règle primitivement donnée aux Tertiaires, fait une expresse mention « du salutaire conseil de Saint Pierre, prince des Apôtres » et exhortant ses Frères et ses Sœurs à le suivre « en renonçant à tous les vains ornements de ce siècle. (1<sup>re</sup> Règle, chap. 111<sup>e</sup>, à la fin). »

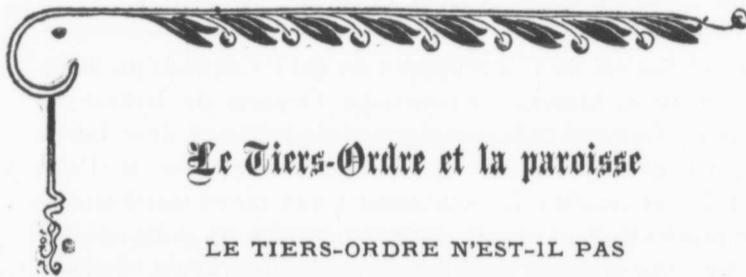
Or, Saint François parle à des Tertiaires, tandis que les saints apôtres Pierre et Paul s'adressent à tous les fidèles !

Comment devons-nous penser ? comment devons-nous agir ? N'est-ce pas aux Tertiaires de revenir aux règles de la saine raison et de la foi, et de réagir contre l'esprit mauvais qui ramène le monde au paganisme ?

Des revues chrétiennes, un peu partout, se préoccupent de ce problème : *L'Azione muliebre* (L'Action féminine) en Italie, *Le Devoir des Femmes françaises*, notamment, tentent de provoquer des directions épiscopales : on a songé à adopter comme coiffure féminine, la mantille, voile simple et gracieux, encore porté en Espagne, et qui est d'étiquette aux audiences pontificales. On se souvient que durant le Congrès Eucharistique, c'était la coiffure indiquée pour l'assistance aux séances.

« Mais pourquoi, demande l'auteur de l'article, une chrétienne de marque, pourquoi toujours attendre que quelqu'un fasse signe, et ne pas commencer par soi-même cette réforme par une mise chrétiennement belle ? »

Pourquoi ? — Pourquoi sera-t-il permis de faire par luxe une chose que le monde honnira dès qu'on voudra la faire par esprit chrétien ? Pourquoi le voile sera-t-il admis comme coiffure de théâtre et pros crit comme coiffure de modestie ? Pourquoi la moindre secte protestante affublera-t-elle sans contrainte ses adhérents de chapeaux ou de costumes hétéroclites tandis que les chrétiens rougiront de pratiquer les conseils des Apôtres en demeurant modestes ? Il faut attendre la réponse de l'ennemi de notre Dieu, de notre foi, de notre baptême, qui nous les fait *renier* pratiquement à cours de journée, sous prétexte d'usage, de coutume et de mode.



## Le Tiers-Ordre et la paroisse

LE TIERS-ORDRE N'EST-IL PAS

UN OBSTACLE A LA VIE PAROISSIALE ?

**M**ALGRÉ les recommandations réitérées et pressantes des Papes, trop de pasteurs des âmes hésitent encore à introduire le Tiers-Ordre dans leurs paroisses respectives. Pourquoi, disent-ils ajouter aux œuvres qui existent : Enfants de Marie, Mères chrétiennes, Confréries diverses, Patronages pour jeunes gens et jeunes filles, quand on a toute la peine du monde à les maintenir ? Qui trop embrasse mal étreint.

Je pourrais répondre, d'abord, qu'il est des complications heureuses et simplifiantes, et que le Tiers-Ordre, bien compris et bien recruté, est une synthèse féconde de toutes les bonnes œuvres.

Du reste, le Tiers-Ordre n'est pas une œuvre distincte mais bien un genre de vie qui prépare à toutes les œuvres surtout à celles de la paroisse, cellule mère de la vie catholique dans l'Eglise de Dieu.

J'en appelle à l'expérience. Là où existe le Tiers-Ordre, les tertiaires sont les premiers partout. D'abord, ils sont les premiers et les plus solides piliers de tous les offices paroissiaux, jusqu'à ces Vêpres aujourd'hui si délaissées. A la Table Sainte, à la Communion fréquente et quotidienne, levier avec lequel Notre Saint Père Pie X veut soulever le monde, ils apportent partout le contingent le plus nombreux et le plus persévérant. Ils sont de toutes les œu-

vres : Société de Saint Vincent de Paul, Confrérie du Saint-Sacrement, Oeuvres de patronage, Oeuvres de jardins ouvriers, Oeuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance, Oeuvres de catéchistes, Associations de Pères et Mères de famille pour résister aux mauvaises lois concernant l'école, Oeuvres surtout du denier du culte qui doit créer des mœurs nouvelles auprès d'un peuple déshabitué de toute initiative comportant des sacrifices sur le terrain des œuvres catholiques. Oui, partout où se trouvent les tertiaires, on les voit former la confrérie « de ceux qui sont toujours les mêmes à se faire tuer ! »

Bien plus, à travers les vicissitudes nombreuses de succès et d'insuccès, de premier élan dans les œuvres, et d'attédissement dans ces mêmes œuvres, parce que les volontés déçues, désenchantées, n'ont pu durer à la peine, il n'est pas difficile de constater que les Tertiaires de Saint François n'abandonnent point leur poste sur le champ de bataille, alors même que, les rangs s'éclaircissant de plus en plus, ils sont particulièrement exposés aux critiques et aux coups de l'ennemi.

Ah ! il nous faut, aujourd'hui surtout, plus que des œuvres dans la paroisse et le diocèse, il nous faut des *ouvriers* ; et il nous les faut vaillants : des ouvriers qui ne reculent point devant la besogne obscure, ingrate, contredite, persévérante. Il nous faut autre chose que les membres honoraires versant aux œuvres catholiques une cotisation plus ou moins abondante, à condition de n'être plus dérangés, ni même abordés à leur sujet, jusqu'aux prochaines échéances.

Le Tiers-Ordre de Saint François est sans contredit le noviciat où se forment ces ouvriers désintéressés. Ah ! il vaut certes la peine que le pasteur des âmes s'en occupe sérieusement : qu'il l'organise sagement et toujours en conformité avec la Règle ; car, s'il voulait faire œuvre personnelle, il dévierait de la ligne droite et ne serait pas béni de Saint François. Il vaut certes la peine qu'il s'occupe du Tiers-Ordre avec la persévérance de la goutte d'eau qui

finir par creuser la pierre ; qu'il soit fidèle à présider les réunions mensuelles ; qu'il prépare consciencieusement ses instructions aux tertiaires ; qu'il surveille de près le choix des candidats et la formation des novices ; que, surtout, il assure tous les ans à sa Fraternité les bienfaits de la visite canonique, un des points les plus importants de la Règle du Tiers-Ordre. Il aura ainsi éduqué une élite généreuse, compacte, prête à tous les efforts et à tous les sacrifices. Il aura semé cinq, dix : il récoltera mille.

Tel est, tel doit être l'esprit du Tiers-Ordre de Saint François, que ses fraternités soient œuvres paroissiales ou qu'elles existent parallèlement à la paroisse. Mgr de Ségur l'a dit avec raison : « Le Tiers-Ordre de Saint François alimente la piété dans les paroisses et secourt puissamment le zèle des prêtres. C'est une de nos grandes espérances pour l'avenir. Répandre le Tiers-Ordre, c'est régénérer une paroisse, une ville, un pays. »

A la lumière d'une longue expérience, Monseigneur Touzet, évêque d'Aire, a pu écrire tout récemment : « Nous connaissons de longue date les avantages inappréciables du Tiers-Ordre. Nous aimons à nous souvenir des fraternités que nous eûmes l'honneur de diriger durant notre ministère paroissial, et nous devons à la vérité d'affirmer que nulle part nous n'avons rencontré de meilleurs modèles de vie chrétienne ni de plus dévoués auxiliaires de l'action pastorale. Nous conseillons fortement à nos chers frères d'en faire l'expérience : elle est devenue entièrement facile par les adoucissements apportés à la Règle ; et à tous ceux qui la tenteront nous osons promettre un accroissement inespéré de pratiques religieuses dans leurs paroisses. »

Chers Confrères, pourriez-vous fermer les yeux à l'évidence et vous priver, de gaieté de cœur, du magnifique secours que Notre-Seigneur vous envoie par Saint François pour soutenir, consoler et féconder votre zèle au milieu des épreuves ?

Sans doute, il faudra compter sur des difficultés et par-

fois sur des oppositions redoutables. Le bienheureux Curé d'Ars l'a dit : « Le démon, prévoyant le grand bien que peut opérer le Tiers-Ordre, fera tout son possible pour en empêcher la diffusion : il ne faudra pas se décourager. » Eh ! pourrions-nous refuser notre peine, là où Notre-Seigneur a donné tout son sang ? (1)

R. P. PIERRE-BAPTISTE GIMET, O. F. M.



### L'esprit étroit.

Dans la Règle du Premier Ordre, le Séraphique Père dit aux Frères-Mineurs : « J'avertis et j'exhorte mes Frères de ne point mépriser et de ne point juger les personnes qu'ils verront vêtues d'habits de luxe aux brillantes couleurs et rechercher la délicatesse dans le boire et le manger ; *mais que chacun se juge et se méprise soi-même.* »

De même aussi les Tertiaires doivent se garder de certaines vues *étroites et mesquines, exclusives*, qui les feraient juger moins favorablement les associations, les œuvres et les personnes existant en dehors du Tiers-Ordre ou mépriser les Congrégations et les Offices de leur paroisse.

Quel renversement ne serait-ce pas de voir des personnes, tenues plus strictement que d'autres à l'*humilité*, à la *simplicité* et à la *charité* chrétienne, manquer les premières à ces vertus et se décerner un brevet d'impeccabilité !

Que chacun de nous devienne meilleur et le monde en ira mieux !

(1) Nous citons en entier cet intéressant chapitre de la brochure que le T. R. P. Pierre-Baptiste Gimet vient de publier sous ce titre : LE TIERS-ORDRE ET LE PRÊTRE DANS LE SAINT MINISTÈRE. Voir *Revue*, No d'Août, Bibliographie franciscaine). Ancien ministre provincial, le T. R. P. Pierre-Baptiste participa à la fondation de notre couvent de Montréal. Bien que son ouvrage s'adresse directement aux prêtres et séminaristes français, il renferme des leçons très actuelles, très opportunes et très locales, s'il est permis de risquer ce mot.



## Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

### Le premier Tertiaire

**A** Poggi-Bonzi, patrie du Bienheureux Luchésius ou Lucius, premier frère du Tiers-Ordre franciscain, une nouvelle chapelle a été érigée en son honneur.

La bénédiction en a été faite le 28 avril jour de la fête du Bienheureux, par Mgr Massimiliano Novelli, en présence d'un grand nombre de fidèles et de tertiaires. C'est en 1241 que le Bienheureux Luchésius rendit son âme à Dieu ; sa cité natale l'a depuis choisi pour son patron et sa fête y est d'obligation.

### Les Tertiaires Anglais

**U**N nouveau congrès des catholiques anglais est en préparation : il se tiendra à Newcastle-on-Tyde. Instruits par l'expérience faite à Leeds, les organisateurs ont déjà réservé une matinée au Tiers-Ordre et à ses œuvres, avec l'espoir que les fruits dont Leeds a donné la promesse seront recueillis en abondance.

### Les manuscrits de Saint Pascal Baylon

**U**NE revue franciscaine espagnole, *Revista franciscana*, publiée à Vich, annonçait dans son numéro du 8 mai que par la protection de Saint Antoine de Padoue, le P. Jaime Sala, franciscain, avait quasi miraculeusement retrouvé les manuscrits autographes de Saint Pascal Baylon, dûment authentiqués par les Supérieurs de l'Ordre. Ces écrits forment plusieurs cahiers donnant un total de 330 pages, qui ne tarderont pas à être examinés et publiés au moins en partie.

### Commençons par le Tiers-Ordre

À l'Île-aux-Chiens, paroisse voisine de Saint-Pierre et Miquelon, à l'entrée du Golfe, il était notoire qu'aucune confrérie ni congrégation n'avait pu subsister. Aussi n'y en avait-il point d'établie. Mais le nouveau pasteur résolu de vaincre cette difficulté ; et au lieu de congrégations diverses classant les bonnes volontés selon l'âge et le sexe, il pensa au Tiers-Ordre qui les réunirait toutes sous une seule Règle.

À la fin de la retraite pascale, et non sans inquiétude, le P. Edouard Frère-Mineur capucin de Québec, lança l'idée ! Elle fit son chemin, groupa rapidement quelques bons chrétiens, et maintenant la Fraternité fondée s'occupe déjà de guerroyer contre la mauvaise presse.

Bel exemple

### Une église à Sainte Elisabeth

UNE lettre circulaire du R<sup>m</sup>e Père Denis Schuler, Ministre Général de tout l'Ordre des Frères Mineurs en date du 1<sup>er</sup> juin 1911 recommande instamment au zèle et au dévouement de ses sujets des trois Ordres franciscains une grande entreprise en l'honneur de Sainte Elisabeth de Thuringe. On sait que l'église de la Sainte à Marbourg où furent déposées ses précieuses restes a été depuis longtemps enlevée aux catholiques par les luthériens. Relégués d'abord dans une partie du chœur, les catholiques obtinrent au 18<sup>e</sup> siècle l'usage d'une autre église devenue bien trop petite pour eux. Un Comité international s'est donc constitué pour l'érection à Marbourg d'une église digne de la Sainte. C'est le vœu du Saint Père lui-même que les tertiaires surtout travaillent à la glorification de leur patronne Sainte Elisabeth en aidant le comité dans son entreprise.

### Nouveau Vicariat en Chine

UN nouveau Vicariat apostolique vient d'être constitué en Chine par la division du Vicariat du Nord-Chensi beaucoup trop étendu pour un seul évêque. Le Pasteur de cette nouvelle mission est un Espagnol, Mgr Célestin Ibanez y Aparicio.

### Saint Antoine à Bologne

À l'occasion de la fête de Saint Antoine, 13 juin, furent dévoilées, en l'église de notre couvent de Bologne dédiée au Saint Thaumaturge, une série de peintures entreprise depuis des années par l'artiste tertiaire,

Comte Gemmi. Toute la ville de Bologne a voulu admirer ce travail et contempler le Saint Antoine rayonnant dans sa gloire au fond de l'abside du chœur. Ce n'est pas du barbouillage moderne que nous a fait le Comte Gemmi, mais de la peinture antique génie XIV<sup>e</sup> siècle. Une conférence sur l'art franciscain et des chants de circonstance accompagnèrent la cérémonie du dévoilement.

#### CANADA

##### Montréal. — Au couvent

ÉTÉ ramène au couvent de Montréal les cérémonies toujours si impressionnantes de prise d'habit et de profession religieuse. Le 23 juillet le Père Bonaventure Péloquin inaugura la série des professions. Ordonné prêtre, le dimanche précédent, et élevé par le Seigneur à l'honneur et aux fonctions sublimes du sacerdoce, le nouveau prêtre revenait aux pieds des autels, témoigner sa reconnaissance en se consacrant tout entier à Dieu par les vœux de religion. Le prédicateur, le R. P. Germain, sut très bien relever cette circonstance et montrer comment obligé à la sainteté par sa sublime dignité, le prêtre ne saurait l'atteindre plus pleinement que par la fidélité aux vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance qu'impose la vie religieuse.

##### Québec. — Ordinations et Premières Messes

AU couvent de Québec, le mois de juillet nous retrouve toujours témoins heureux de quelques cérémonies d'ordinations. Cette année la Providence nous dispensa ce bonheur avec une largesse inaccoutumée, avec luxe, pourrait-on presque dire.

Le 25 au matin, en effet, 23 de nos étudiants, attendaient, au sanctuaire, pour être initiés aux divers degrés de la hiérarchie sacerdotale.

Dans ce nombre, l'on comptait 8 ordinands prêtres, c'étaient : les frères Grégoire Paquin, Théodore Paré, Bernardin Fernique, Louis Marie Frédéric, Clément Stoeckel, Ambroise Leblanc, Philippe Leconte, Didace Arcand ; — 3 diacres : les frères Eustache Rocheleau, Archange Godbout, Sylvestre Beaudet ; et 2 sous-diacres : les frères Florian Zuchowski et Laurent Konieczka, étudiants polonais du Couvent franciscain de Green-Bay, en résidence temporaire à Québec pour y faire leurs études théologiques.

L'on comptait en outre, six candidats aux Ordres Mineurs : les frères Ludovic Maltais, Marcel Dugal, Louis Joseph Bouchard, Benoît Salvail, George Albert Laplante, et Ferdinand Coiteau ; et enfin, 4 aspirants à

la tonsure ; les frères Hydulphe Vinel, Paul Bonnel, Ildefonse Rivard, et Hilaire Gamache.

Aux nôtres s'étaient joints deux Séminaristes du Grand Séminaire de Québec : les abbés Morel et Ferland. Il nous était particulièrement agréable de les voir élevés dans notre chapelle, le premier à la prêtrise, le second au diaconat.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque était assisté du T. R. P. Provincial qui remplissait les fonctions d'archidiacre et du R. P. Richard, directeur des étudiants.

Une assistance d'élite composée en partie de parents, d'amis et de bienfaiteurs des frères, remplissait l'église décorée comme aux jours de grandes fêtes. Au sanctuaire un nombreux clergé était présent, la plupart anciens directeurs, ou professeurs, ou condisciples des ordinands ; On y pouvait remarquer, outre le Très Révérend Père Visiteur Général et le R. P. Ange, Gardien du couvent de Montréal, Mgr G. T. Rouleau, Principal de l'École Normale ; M. l'abbé N. Gariépy, directeur du Grand Séminaire ; l'abbé Dupaigne S. S. professeur au Séminaire de Montréal ; les abbés Paré et Lamarche du collège de l'Assomption ; les abbés Caron et Dubé, de l'École Normale ; l'abbé Lecomte du collège de Sainte Thérèse ; l'abbé Beaulieu de l'archevêché et nombre d'ecclésiastiques du Séminaire.

Certes, c'est toujours un spectacle bien touchant qu'une cérémonie d'ordination ! car, où trouver ailleurs un contraste plus frappant de grandeur et de simplicité ? un mélange plus saisissant de divin et d'humain ? le ciel plus près de la terre ? Cependant l'émotion redouble, quand les allégresses d'un si beau jour s'allient à la perspective attristante toujours, d'une séparation prochaine. En effet, sur les huit nouveaux prêtres, deux se destinent aux lointaines et périlleuses missions de la Chine : ce sont les Pères Louis-Marie Frédéric (1) et Didace Arcand. Deux autres : le P. Bernardin et le P. Théodoric iront parfaire en Europe leurs études théologiques, le premier à l'Université de Fribourg l'autre au Collège de Saint Antoine à Rome. Un cinquième : le P. Clément est destiné au collège séraphique de l'Ecluse. Les autres Pères après de courtes vacances dans leurs familles, iront résider au couvent de Montréal.

Cependant, la perspective de ces futurs départs ne devait pas nous priver du bonheur d'assister aux premières messes de quelques-uns des nouveaux prêtres ; le P. Grégoire comme doyen des nouveaux ordonnés était tout désigné pour chanter la messe solennelle ; il y fut assisté de

---

(1) Ce jeune Père a déjà en Chine son frère, religieux de notre province ; voir aux *Missions* p. 450.

l'abbé N. Gignac son cousin, professeur de droit canon au Grand Séminaire. Mgr G. T. Rouleau, Principal de l'École Normale, en témoignage des sentiments de particulière affection qu'il conserve pour son ancien élève, le P. Grégoire, avait accepté de donner le sermon de circonstance. Sa parole toujours calme et mesurée, toute pleine d'une doctrine aussi abondante que sûre et pratique, fut particulièrement suggestive et évocatrice des grandeurs du sacerdoce.

Après la messe eut lieu la cérémonie traditionnelle et si impressionnante du baise-main, immédiatement suivie du chant solennel du *Te Deum*, par toute la communauté réunie au sanctuaire.

Les dernières notes de l'hymne d'action de grâces s'éteignant sous les voûtes désormais plus silencieuses de notre chapelle, marquèrent la fin de ces fêtes, qu'on voudrait voir se prolonger davantage et se répéter plus souvent. Du moins, leur souvenir nous restera-t-il comme une douceur à l'âme et une joie au cœur, tel le parfum suave d'une fleur aimée et qui lors même qu'elle se fane et meurt, embaume longtemps encore les feuillets du livre où elle fut déposée.

### La Portioncule

**P**AR un Décret du 26 mai 1911, la Sacrée Congrégation donnait une forme définitive aux concessions accordées l'année dernière. Il en résulte que : 1<sup>o</sup> les Indults anciennement accordés par le Saint Siège sont prorogés jusqu'à nouvel ordre ;— 2<sup>o</sup> il appartient aux Evêques dans leurs diocèses respectifs d'accorder l'Indulgence aux églises ou aux oratoires de communautés qu'ils jugeront à propos ;— 3<sup>o</sup> il leur appartient pareillement de transférer l'Indulgence du 2 août au dimanche suivant.

Ces concessions qui font de l'Indulgence de la Portioncule non plus le privilège de quelques églises particulières mais comme une règle générale dans l'Eglise, montrent bien combien cette Indulgence franciscaine dans son origine et dans ses progrès est devenue populaire et universelle. C'est le propre de l'ordre franciscain de populariser tout ce qu'il entreprend et on ne compte plus les pratiques de piété, les dévotions ou les fêtes chrétiennes qui des cloîtres franciscains et de leurs églises ont envahi le monde catholique et y sont devenues chères à tous.

Il n'en reste pas moins vrai que pour le peuple les foyers naturels de ces dévotions sont nos églises. Sans doute, on n'y voit plus au jour du 2 août les foules immenses qui précédemment les assiégeaient, mais c'est encore une assistance nombreuse qui recevait à Montréal, M. le Chanoine Roy, administrateur du diocèse venant donner le Salut du

Saint Sacrement au soir du 2 août. C'est à flots pressés encore que les fidèles circulèrent dans les chapelles de Notre-Dame des Anges et de Saint Antoine de Padoue, dans nos églises de Québec et de Trois-Rivières, où des Pères dirigeaient le mouvement et, par des prières et du chant, facilitaient les visites et le gain des indulgences. Si l'on ajoute à ce nombre celui des fidèles qui dans leurs paroisses et dans les églises de communautés, non seulement, le 2 août mais encore le dimanche suivant, se sont appliqués à gagner les Indulgences, on peut dire que c'est la masse qui profite de la Portioncule et qu'il doit y avoir au Purgatoire un soulagement et une allégresse universels avec la délivrance d'un grand nombre d'âmes.

Le vœu de Saint François demandant et obtenant du Seigneur cette précieuse Indulgence est vraiment réalisé.

### Trois-Rivières. — Fraternité l'Immaculée-Conception

#### Visite canonique

**D**U 19 au 23 juin eut lieu la visite canonique de la fraternité de l'Immaculée-Conception de la Cathédrale, qui fut prêchée par le Révérend Père Arthur du couvent de Québec. L'éloquent prédicateur ouvrit cette petite retraite par un sermon fort pratique sur l'esprit de foi. De cette première instruction s'exhala un céleste et doux parfum de piété qui s'est répandu sur toute la Visite ; et nous avons lieu d'espérer que chacune des sept cents tertiaires de notre fraternité en aura retiré une solide nourriture pour son âme.

Le jeudi, 22 juin, nous avons eu notre pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame du Cap ; comme toujours nous fûmes accueillies avec amabilité par les Révérends Pères Oblats. Les cérémonies furent belles et pieuses. Après la messe, dite par le R. P. Arthur, chemin de la Croix prêché par le R. P. Magnan, puis sermon par le R. P. Prudhomme et pour terminer, consécration de la fraternité par le R. P. Frédéric, lequel en termes émus et touchants nous voua toutes à notre divine Mère du Rosaire. Prosternées aux pieds de notre Mère du ciel, chacune de nous se fit un devoir de prier pour le rétablissement de la santé de notre vénéré Père Gardien, malade depuis déjà plusieurs mois. Le ciel nous avait favorisées d'une température idéale qui, jointe au recueillement et à l'esprit de foi qui animait tous les cœurs, donnait à toute cette cérémonie un cachet religieusement imposant ; aussi en avons-nous gardé un tendre souvenir, que nous nous plairons à nous

rappeler dans les heures de combat et d'ennui qui ne manquent jamais d'assaillir les âmes qui veulent être de parfaites tertiaires.

Sr Secrétaire.

### Trois-Rivières. — Fraternité de Saint-Philippe

**N**OTRE jeune Fraternité vient de terminer sa première retraite, et visite canonique, par le Révérend Père Arthur O. F. M.

Ce fut l'occasion d'un renouveau spirituel pour les tertiaires de Saint Philippe qui n'ont pas manqué de suivre avec une grande régularité les pieux exercices et les sermons où il nous fut dit éloquemment l'importance du Tiers-Ordre comme moyen de sanctification au milieu du monde, puisqu'il nous entoure des moyens les plus propres à nous soutenir dans les exercices de la vie chrétienne.

Après avoir réfuté les objections, le Révérend Père insista sur la nécessité, — chez une tertiaire, — de donner le bon exemple. Oui, dit-il, vous devez être des foyers de bons exemples, de prière et de charité dont les heureux effets seront de faire aimer le bon Dieu, la religion.

Des instructions très pratiques sur la fuite des occasions de péchés, la nécessité de l'examen de conscience, la prière, la charité ont visiblement ému les tertiaires attentives.

Le saint habit fut donné à six nouvelles novices, et trois ont fait profession.

Le Tiers-Ordre ayant pour protectrice et pour appui la Très Sainte Vierge, il n'y eut rien de mieux que d'aller clôturer notre belle retraite aux pieds de Notre-Dame du Cap où il fut prononcé une touchante consécration à la Sainte Vierge par le Révérend Père Xavier-Marie. Puissions-nous, Tertiaires, répondre aux vœux du Père Visiteur en faisant revivre en nous l'esprit de notre vocation. Que nos âmes soient profondément pénétrées des vertus propres à cet état de vie.

Que telle soit notre résolution à toutes !

Sr Secrétaire



Beaucoup se préoccupent de ce qu'on pense et dit d'eux ou des autres, et cherchent à plaire au prochain par des racontars. C'est une vanité qui ne saurait convenir au progrès spirituel.



# LES MISSIONS FRANCISCAINES

CHINE

LE SALUT PAR LES REMÈDES



« N'importe quelle ville que vous entriez... guérissez les malades qui s'y trouveront et dites-leur : Le royaume de Dieu est proche de vous... (1) »

Cet enseignement du Sauveur, les missionnaires s'efforcent de leur mieux de le mettre en pratique.

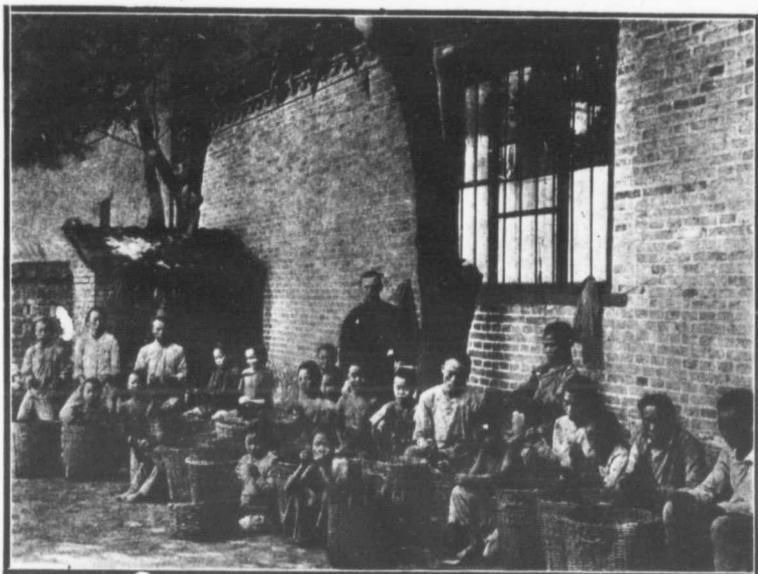
Il est d'expérience que le Chinois est sensible au bien corporel qu'on lui procure. Et comme le missionnaire ne soigne le corps que pour atteindre l'âme, il a la consolation, grâce aux remèdes qu'il distribue, d'enregistrer de nombreuses conquêtes d'âmes.

Le R. P. Jean Damascène nous écrivait il y a peu de jours : « Je puis assurer que c'est une grande œuvre que celle des baptiseurs qui distribuent des médecines, non seulement pour le salut de quelques enfants qu'on a l'occasion de baptiser, en danger de mort, mais aussi pour le renom de la religion chrétienne. Tels qui au début étaient hostiles, sont aujourd'hui tout au moins sympathiques bien qu'ils ne soient pas encore chrétiens... »

Le R. P. Irénée Frédéric (2) donne les détails suivants sur son Dispensaire de Wei-hsien.

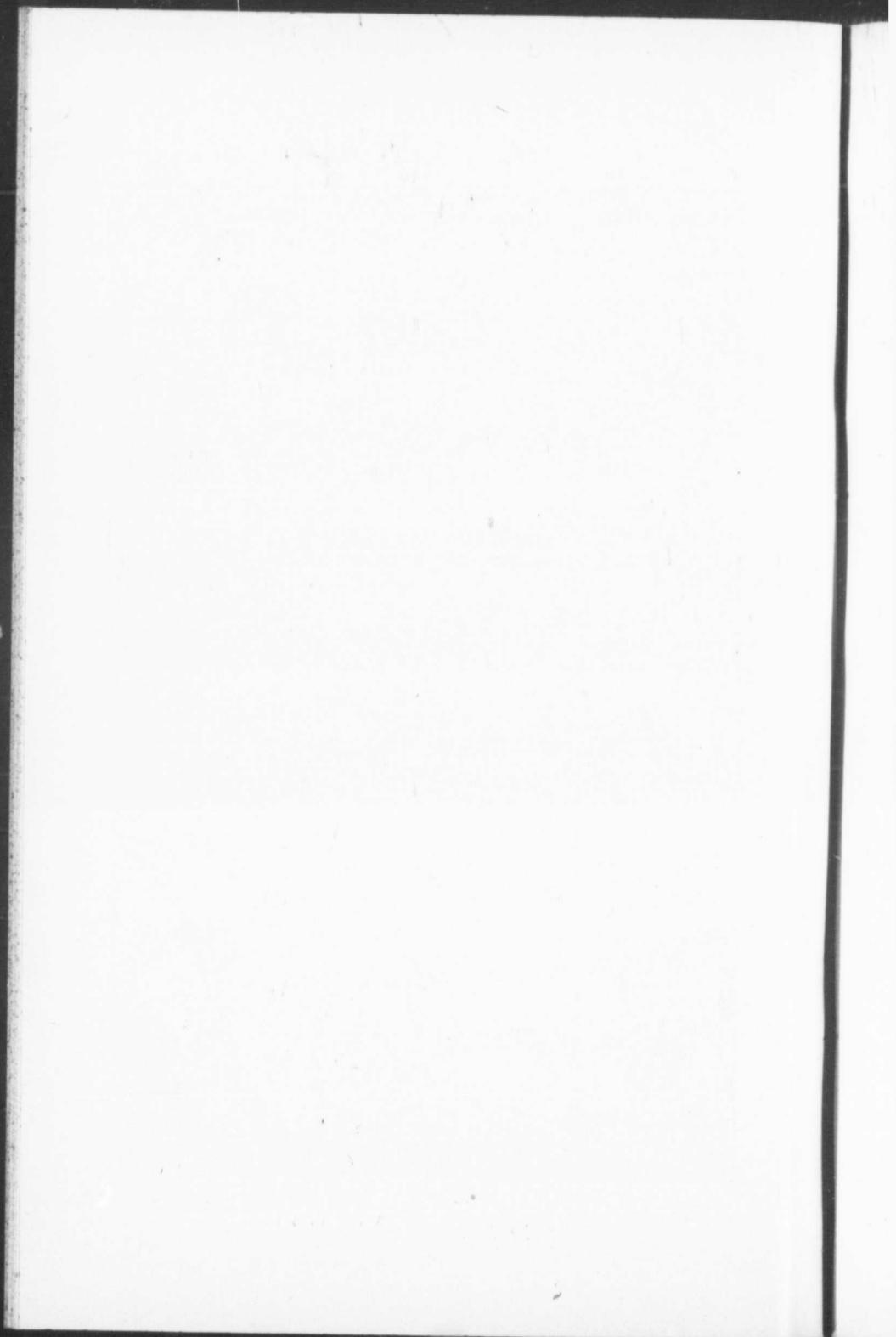
(1) S. LUC, x, 8. 9.

(2) Frère du nouveau prêtre, le P. Louis-Marie Frédéric.



FRÈRE LÉON BAYLE ET LES CLIENTS DE SON DISPENSAIRE.

*1.-Au travail. 2.-A table!*



« Vous me demandez un compte-rendu du dispensaire. Je le fais volontiers, si vous jugez que cela peut être utile, en montrant à vos lecteurs et aux bienfaiteurs, le mérite qu'ils peuvent acquérir en favorisant cette œuvre si intéressante.

Fondé le 15 septembre 1908, le dispensaire accomplit sa 2<sup>e</sup> année ; avec la grâce de Dieu, il a grandi et progressé et envoyé au ciel de nombreuses âmes.

La 1<sup>ère</sup> année, de septembre 1908 à septembre 1909, le dispensaire procura le baptême à 548 petits enfants de payens, à l'article de la mort, et à 26 adultes moribonds.

La 2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> septembre 1909 au 1<sup>er</sup> septembre 1910, j'ai la joie d'enregistrer 1008 baptêmes de petits payens et 50 baptêmes d'adultes. C'est presque le double de l'année précédente ; et j'ai lieu d'espérer que les résultats ne feront que croître d'année en année.

A ce propos j'ai fait un petit calcul : comparant le chiffre des dépenses annuelles occasionnées par le dispensaire et celui des baptêmes administrés, je trouve, devinez ? une moyenne de 30 à 35 centimes par baptême (cinq centins !)

Le chiffre des consultations, dans l'année a été de 3500 pour les adultes et 4000 pour les enfants.

La *Revue* qui sait mieux que moi présenter les choses, saura, j'en suis sûr, montrer aux bienfaiteurs, en un petit post-scriptum, combien l'argent qu'ils consacrent à soutenir cette œuvre est bien placé, et quels gros intérêts il leur rapporte... au ciel. Pas nécessaire de s'imposer de grands sacrifices, *packan kouo houo*, (franchir les montagnes, passer les mers) comme dit la formule des Chinois ; ils peuvent par leurs aumônes envoyer au ciel de nombreuses âmes, et se procurer des intercesseurs sans nombre auprès de Dieu. Et puis, n'est-il pas vrai ? qui sauve une âme, sauve la sienne. »

Il n'y pas de post-scriptum à ajouter, les chiffres sont assez éloquentes par eux-mêmes pour justifier les demandes de secours.

La Mère Saint Bernardin, de Fang-tze, écrit de son côté : « Nous avons eu 1078 baptêmes obtenus par la médecine du 1<sup>er</sup> septembre 1909 au 1<sup>er</sup> septembre 1910 et 15110 consultations. »

A Wei-hai-Wei, les résultats du dispensaire des Franciscaïnes sont appréciables, étant donné la position.

Il y a eu 67 baptêmes d'enfants et 11 d'adultes. Le nombre des

consultations au dispensaire a été de 3794 et des malades soignés à domicile de 864.

Le zélé P. Wilfrid rêve d'une carriole ; les sœurs pourront alors pousser plus loin leurs visites et compter un plus grand nombre de baptêmes.

A Chefoo, au dispensaire Saint Sébastien, il y a eu 186 baptêmes d'enfants et 273 d'adultes.

Le chiffre des consultations a été de 43117, et celui des malades soignés à l'hôpital, de 1792. (1) A l'extérieur, les sœurs ont visité 320 malades.

Au Dispensaire Saint Antoine, il y a eu 489 baptêmes d'enfants et 265 d'adultes.

Les consultations données s'élèvent à 30.784 et les malades soignés à l'hôpital ont été au nombre de 596.

La léproserie compte, de plus, 9 lépreux.

A l'extérieur, les sœurs ont visité 342 malades.

En février dernier, la Providence a comblé un de nos vœux. Depuis longtemps, en effet, nous convoitions l'entrée d'un Dépôt municipal où, presque chaque jour, meurent de pauvres gens, sans autre logis.

Avec l'autorisation du Taotai, deux Religieuses font chaque jour la visite. Depuis le mois de février jusqu'au 31 octobre les Religieuses y ont donné 3982 consultations et administré 130 baptêmes.

C'est un centre d'action de plus, pour la régénération des âmes.

L'acceptation du baptême ne va pas, quelquefois, sans difficultés ; il y a tant de préjugés ancrés au cœur du Chinois.

Qu'on en juge par quelques réflexions.

Après avoir parlé de la nécessité du baptême pour aller au ciel, la sœur reçut un jour cette réponse : Le ciel, c'est bien ; mais, vieille mère, est-ce que moi je puis aller au ciel, avec vous ? Nous Chinois et vous Européens nous n'avons pas les mêmes habitudes ; puis, moi je suis pauvre et vous vous êtes riche, nous ne pouvons vivre ensemble au ciel.

Un autre eut la répartie non moins typique :

---

(1) Dans ce chiffre ne sont pas inclus les malades européens qui ont été, dans l'année, au nombre de 43.

Je ne veux pas le baptême, parce que moi au ciel en Europe, mes parents au ciel en Chine, nous ne pourrions nous voir.

Un troisième : Je sais pourquoi les sœurs se donnent tant de peine pour baptiser ; c'est qu'elles comptent autant de *ia-lou* (esclaves) pour les servir dans l'autre monde, et moi je ne veux pas être l'esclave des Européens.

Le gardien qui, à force d'entendre les sœurs expliquer la doctrine commence à la connaître, se met parfois de la partie, pour faire tomber les préjugés.

Un vieux disait : — Vous envoyez les âmes en Europe.

— Est-ce que tu as jamais vu des âmes partir pour l'Europe, répliqua le gardien.

— Et toi, as-tu vu partir des âmes pour le ciel ?

— Non, parce qu'on ne peut voir les âmes.

Quelques-uns, il faut le dire, refusent le baptême parce qu'on n'a pas assez de temps pour les instruire ; mais le plus grand nombre l'accepte et il en est dont la mort est bien consolante pour ceux qui les ont aidés à bien mourir.

Un vieux appelle la Sœur et lui dit : Baptisez-moi vite, j'ai tout entendu, je crois tout, je veux aller au ciel.

Un autre que la Sœur avait baptisé était désireux de mourir vite pour aller plutôt au ciel. — En souffrant avec patience, vous expiez vos péchés, vous aurez plus de gloire au ciel, lui dit la Sœur.

— Puisqu'il en est ainsi, eh bien ! je suis content de souffrir.

Pauvres gens souvent plus ignorants que méchants !

Ils croient à la puissance des idoles qu'ils adorent, bien qu'horribles à voir, et Satan met tout en œuvre pour couvrir leurs yeux d'un voile épais. Aidez-nous, chers lecteurs, par vos prières, à leur donner le remède qui rend la vue aux aveugles et lave l'âme pour la rendre digne du ciel.

F.H.



## Le Congrès eucharistique de Madrid

**L**E faut connaître l'Espagne avec son soleil ardent, sa foi éclairée, son tempérament enthousiaste et son nationalisme fier pour se faire une idée du Congrès eucharistique de Madrid. L'Espagne a fait voir qu'elle est toujours la catholique Espagne et que ses enfants restent dignes d'elle, depuis le montagnard basque et le paysan andalou jusqu'au Roi, et à la Reine. La participation officielle du gouvernement à tous les degrés donna évidemment aux séances et aux cérémonies du Congrès un cachet national. Le cri de : « Vive l'Espagne catholique » et sur tout celui de : « Vive Jésus Sacramenté » étaient sur toutes les lèvres dans des acclamations qui exaltaient l'enthousiasme jusqu'au délire. Il faut reconnaître que si l'on a trouvé dans le Congrès de Montréal un caractère surtout nationaliste, ce fut encore bien plus évident à Madrid. Le Congrès n'était plus le Congrès international, mais la fête de l'Espagne en tant que Royaume du Très Saint Sacrement, comme elle aime à se nommer.

La procession eut quelque chose de féerique ; la participation de toute la garnison : 15,000 hommes de toutes armes : cavalerie, infanterie et artillerie ; la présence de la Cour, la plus fière du monde ; le cortège des chevaliers de la Toison d'or et de tous les Ordres militaires, les 400 confréries du Saint Sacrement avec leurs bannières et finalement la présence du Roi et de la Reine à la bénédiction finale donnèrent à cette manifestation une splendeur digne du cadre où elle se mouvait et surtout digne de Celui qui en était l'objet.

Au départ de la procession, quand le Saint Sacrement parut hors de l'église, et que des milliers et des milliers de voix acclamèrent « Sa Divine Majesté » comme disent les Espagnols, un signal télégraphique était donné à toutes les garnisons, à toutes les forteresses, à tous les vaisseaux de guerre et au même instant dans tout le pays et sur toutes les côtes, une salve de 21 coups de canon glorifiait « Jésus-Christ, roi d'Espagne » et dans toutes les villes et les plus humbles villages, les cloches sonnaient et une procession du Saint Sacrement sortait des églises pour coïncider avec celle de Madrid. C'était sublime !

Quand, au milieu des fleurs qui jonchaient les rues, et qu'on

jetait de tous les balcons, au milieu des acclamations enthousiastes, des chants, du son des cloches et de la voix du canon, le cortège merveilleux eut traversé Madrid et fut arrivé au Palais royal, le Roi et la Reine, toute la famille royale et les dignitaires de la cour vinrent au-devant, se prosternèrent devant Jésus au Saint Sacrement et par ordre du Roi fut lue une consécration de l'Espagne à Jésus-Eucharistie.

Rien ne peut s'imaginer de plus beau et de plus grand. Tous les récits faits par les journaux sont au-dessous de la réalité. Voilà un triomphe de l'Eucharistie qui console les cœurs catholiques et nous montre bien petits et bien obscurs les blasphémateurs de notre sainte Religion.

### L'ORDRE FRANCISCAIN AU CONGRÈS

Si la terre d'Espagne est une terre eucharistique, elle est aussi une terre franciscaine qui a produit les Saints Pierre d'Alcantara, François Solano, Pierre Régalat, Didace d'Alcala, les Bienheureux André Hibernon, Salvator d'Orta, Diego Joseph de Cadix et surtout Saint Pascal Baylon, le Patron des Congrès eucharistiques. Le choix que Léon XIII en a fait pour lui confier ce patronage devait précisément récompenser l'Espagne de sa dévotion séculaire au Saint Sacrement.

Il était tout naturel de voir l'Ordre franciscain spécialement représenté à ce Congrès. D'abord le Légat du Pape représentant de Sa Sainteté au Congrès fut un espagnol et un Franciscain, Son Eminence le Cardinal Aguire, archevêque de Tolède et Primat d'Espagne, que la faveur du Roi et l'affection de tout le royaume désignaient au choix du Souverain Pontife. Le lieu de séances générales fut l'église de Saint-François la Grande. Au-dessus de l'autel flottait la grande bannière de Saint Pascal Baylon.

Toutes les séances étaient inaugurées par le chant de l'antienne et de l'oraison du Saint Patron des Congrès. Des délégations de Franciscains étaient venues d'Italie, de France et d'Amérique. Le T. R. P. Gabriel Casanova, Provincial d'Espagne et des Philippines, était membre de la présidence du Congrès.

Un des organisateurs les plus actifs fut le R. P. André de Océrin-Jauréguy qui dirigea le mouvement des tertiaires. Ceux-ci prirent part à la procession au nombre de deux mille avec leurs bannières précieuses. (1)

Ce nombre considérable de tertiaires portant le scapulaire et la corde comprenait des hommes de tous les rangs de la société et un bon nombre de prêtres. On dit qu'ils offraient un spectacle qui attira vivement l'attention de la foule.

L'étendard même de Saint Pascal, conservé à Villa-réal, patrie du Saint et lieu de son tombeau, avait été transporté à Madrid par les soins du P. André Jauréguy ; et porté par seize robustes jeunes gens. du même pays, il occupait une place d'honneur dans la procession ; arrivé au Palais Royal, il fut arboré au portail principal du palais.

Le lendemain de la clôture, les Congressistes eurent à cœur de faire un pèlerinage à Villa-réal au tombeau du Saint Patron des Congrès.



## Le protégé de Saint Michel

**M**ARTIN — c'était le nom du colporteur — était vieux sans culture, sans famille et sans amis, avec des cheveux gris, le visage ridé et brûlé par le soleil, mais l'air résigné.

Depuis de longues années déjà, tantôt sous les ardents rayons du soleil d'été, tantôt sous les nuages sombres et neigeux de l'hiver, il colportait sa marchandise, sur les montagnes et à travers les vallées du Tyrol. Son large panier, suspendu à ses épaules par une forte lanière de cuir, contenait un assortiment de verrerie,

(1) Pour être exact, il faut défalquer de ce chiffre indiqué par le télégramme du Légat au Pape, les Tertiaires carmes et dominicains ; mais ceux-ci étaient en très petit nombre.

de Bohême, principalement des vases à fleurs de couleur rouge de sang, bleu de Prusse et vert d'émeraude, grossièrement dorés, quelques verres à boire et des carafes.

Martin marchait longuement chaque jour, et conversait peu avec les hommes, mais beaucoup avec les *Saints* et les *Anges*, en particulier avec le glorieux prince du ciel, Saint Michel. Il avait toujours présent à l'esprit la pensée de la mort, et chaque jour il s'y préparait. Son invocation favorite était, chaque soir, celle-ci :

*Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat afin que nous ne périssions pas au jour du jugement !*

Martin avait la ferme conviction que Saint Michel n'abandonnerait pas un pauvre colporteur comme lui. Il pensait même qu'il lui révélerait l'heure de sa mort. Cette confiance ne fut pas trompée.

Quand ses soixante ans de misères, de faim, de courses errantes commencèrent à ébranler ses forces, il crut que le puissant Archange lui murmurait au cœur :

« Je vais bientôt te prendre pour le repos dans une demeure éternelle. »

Et sagement, il se détermina à profiter de l'avertissement divin et à se préparer à la mort.

Donc, un samedi soir, le bon vieillard descendit le chemin tortueux qui conduit à la petite ville tyrolienne de Bruneck, et demanda le chemin de l'hôpital.

C'était une construction basse, située dans une rue sombre, où les malades avaient les soins des Sœurs de Charité, et où les vieillards recevaient l'hospitalité.

Martin fut mis en présence de la Mère Supérieure. Celle-ci, un peu sur ses gardes tout d'abord, examina attentivement le nouveau venu et le fit ensuite conduire dans le dortoir des pauvres. Toutefois elle lui demanda qu'il lui laissât le panier de marchandises. Le pauvre homme ne put s'en séparer sans quelque émotion. Il ne retrouva son habituelle sérénité qu'après avoir invoqué Saint Michel et commis à sa garde son vieux compagnon de route.

Le lendemain matin, après avoir entendu la messe dans la chapelle, il vint à l'idée du vieux qu'il ne vivrait pas jusqu'au soir. Aussitôt il fit demander à la Mère son panier :

« Je veux le voir pour la dernière fois ! disait-il.

« Pour la dernière fois ! » Cette expression fit sourire la Mère. Néanmoins elle accéda au désir du vieillard.

Martin mit donc son panier sur son lit, essuya avec soin chacun des objets qu'il contenait et s'assura qu'aucun n'était endommagé. Après avoir constaté avec une grande satisfaction que vases, verres et carafes étaient en bon état, il remit tout à sa place, admira le groupement de ses différents objets et remercia Saint Michel et la bienheureuse Vierge Marie du bonheur qu'il avait eu de pouvoir nettoyer et ranger ses marchandises.

Quand la Sœur lui apporta la soupe, Martin lui dit :

« Ma Sœur, vous pouvez maintenant emporter tous ces beaux articles. La Mère Supérieure trouvera facilement des acheteurs : cette vente procurera assez d'argent pour les dépenses de mon enterrement. Vous pouvez aussi vendre panier et courroie. »

La Mère Supérieure reçut en riant ce message. Mais quelle ne fut pas son émotion, quand elle vit entrer à la pharmacie le Père Flavien, confesseur à l'hôpital, et qu'elle l'entendit lui dire avec vivacité :

« On me demande pour un malade qui va mourir !

— Un malade qui va mourir ! Il y a sûrement erreur, répliqua-t-elle.

— Non, affirma le Père Flavien. Je disais mon office dans ma cellule, et je me suis entendu appeler pour aller sans délai près d'un homme qui se meurt à l'hôpital. »

La Supérieure secoua la tête avec un geste de doute. Néanmoins, elle fit monter le religieux. Dans une chambre obscure, sur son lit est assis le pauvre, l'humble colporteur. Les murailles toutes blanches, mais nues, la modeste couche, semblent soudain transformées en un sanctuaire par la fervente piété de cette âme simple.

— Ah ! vous voilà, mon Père ; c'est bien Saint Michel, mon bon Archange, qui vous amène vers moi, comme je m'y attendais. Je l'ai tant aimé et tant prié ! Veuillez entendre ma confession générale et me donner les derniers sacrements, car l'heure de ma mort va sonner bientôt. Et j'ai mené une vie si fatigante, si pénible, que j'ai hâte de m'en aller au ciel ! »

La Mère Supérieure se retira bien surprise.

« Ma Sœur, dit-elle à sa compagne, l'âme de ce colporteur est inondée de lumière et de joie. Le voir est un éloquent sermon ! »

Le Père redescendit tout ému :

« C'est une grande âme qui vient de se révéler à moi, dit-il aux religieuses. Je ne saurais dire toute la sainte joie qu'elle ressent depuis longte nps, d'une connaissance certaine que le grand Archange Michel est son patron et doit la conduire au Paradis. »

Et le lendemain, quand les rayons du soleil levant pénétrèrent dans la petite chambre du petit hôpital où reposait Martin, ils éclairèrent la calme et sereine figure du pauvre colporteur auquel son puissant protecteur avait fidèlement procuré une sainte mort.

Imité de l'allemand.



### Pour être Chrétien

Si, quand le mal, grand ou petit, se présente à ma pensée, je ne le repousse pas, je ne suis pas chrétien.

Si je laisse passer les occasions de faire le bien ; si, quand je puis le faire, je ne m'associe pas à une œuvre noble et généreuse ; si je ne pardonne pas de tout mon cœur ; si je ne partage pas mon pain avec celui qui a faim, je ne suis pas chrétien.

Si je vois d'un œil sec, sans compassion et sans tristesse, l'ignorance, la misère morale, la corruption, et si je ne m'efforce pas d'y porter remède, je ne suis pas chrétien.

Si je ne purifie pas mon cœur, si j'étouffe la voix de ma conscience, si j'ai peur de reconnaître et d'avouer mes torts, je ne suis pas chrétien.

Si je n'aime pas et si je ne recherche pas toutes les choses honnêtes, justes, véritables, courageuses, aimables et dignes de louange, et si je n'embrasse pas tous les hommes, mes frères, dans une ardente charité, je ne suis pas chrétien.

Enfin, si je laisse perdre les talents que Dieu m'a confiés, si je ne les fais pas valoir, si je ne m'efforce pas de développer en moi l'énergie de la volonté, la délicatesse de la conscience, la puissance de l'affection et la pénétration de l'intelligence, je ne suis pas chrétien.

Toujours combattre le mal, ne jamais se lasser de faire le bien, poursuivre sans cesse la perfection ou l'image de Dieu, voilà le christianisme.



## I. BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE

— **Le Duc d'Alençon**, tertiaire de Saint François d'Assise (1844-1910) par **P. Robert Franz** (R. P. Norbert Monaux, O. F. M.). Un volume in-8° de xvi-200 pp. illustré. Desclée, de Brouwer et Cie 1911.

Plus les exemples tombent de haut, plus ils sont visibles et plus ils édifient. Voici la biographie d'un véritable tertiaire, fidèle à sa Règle et à l'esprit chrétien, qui pourra servir de miroir aux enfants de Saint François. Prince du sang de l'ancienne maison royale de France, aucun grand du monde ne peut le trouver indigne de son imitation ; humble et simple dans sa vie et dans ses pensées, aucun, si humble et simple que soit sa condition, ne peut refuser de faire ce qu'il a fait.

Nous désirons vivement que nos frères et sœurs du Tiers-Ordre lisent ce livre, qui portera avec lui un grand parfum d'édification et d'apostolat franciscain.

V. M.

## II. BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

— **Gabriel Richard**, sulpicien, curé et second fondateur de la ville de Détroit — La mémoire du P. Rasle Vengée. — par **N.-E. Dionne**, LL. D., M. S. R. C. etc... Québec. Laflamme et Proulx. 1911. Un volume in 8° de xvi-192 pp.

M. N. E. Dionne, bibliothécaire de la Législature provinciale, a enrichi sa « Galerie historique » d'un nouveau livre : Gabriel Richard, sulpicien et second fondateur de Détroit. « Le seul reproche que nous puissions faire à l'auteur, écrit Jean Picard dans le *Devoir*, c'est que les cent pages que lui consacre M. Dionne, ne nous paraissent pas contenir toute la personnalité de cet homme d'Eglise et d'Etat qui a fait surgir une ville et a fondé presque un diocèse. Le livre de M. Dionne est bien fait, ç'aurait pu être un livre excellent, s'il avait donné plus de relief à son personnage en élargissant autour de lui le cadre où il se meut. Gabriel Richard fut en effet l'un des héros de l'histoire du Michigan, et l'un des hommes les plus considérables de son temps, » Il fut de ces prêtres « qui ne cherchent pas la gloire, bien que ce soit eux qui font

l'histoire. » Il fut l'apôtre du Michigan et le second fondateur de Détroit.

« On peut ajouter, dit M. Dionne, que c'est lui qui a fait du Territoire un Etat, et de sa mission un évêché, double gloire qu'il faut conserver à son nom et dont l'éclat rayonne sur le catholicisme et sur notre ancienne mère-patrie, la France. »

Puisse le livre de M. Dionne faire revivre dans l'histoire du catholicisme américain la mémoire de Gabriel Richard, prêtre fondateur d'une grande ville.

— Bibliographie du **R. P. Flavien Durocher**. O. M. I. premier curé de Saint-Sauveur de Québec, par le **R. P. A. N. Valiquet**, O. M. I. une plaquette de 80 pp. de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{4}$  pcs. Québec, 1911.

Après 35 ans, la mémoire du saint Père Durocher, associée à celle du P. Grenier, est encore en grande vénération parmi la population de Saint-Sauveur, et parmi les canadiens-français qui de cette paroisse ont essaimé sur le continent. L'année prochaine, 1912, sa statue s'élèvera sur l'une des places de Québec. Aussi la brochure que publie le R. P. A. N. Valiquet a-t-elle une double actualité et ne peut-elle manquer d'être bien accueillie. La mémoire des justes est une bénédiction, et leur souvenir une semence de vertus : car morts ils enseignent encore et leurs exemples ne périssent pas. A la modeste brochure consacrée au bon Père Durocher, nous souhaitons de *faire du bien*, et sinon de devenir un livre, du moins de provoquer la publication d'autres biographies de missionnaires Oblats dont l'œuvre fleurit sur leurs tombeaux.

#### AUTRES NOTICES

— **Fides et Amor** (poésies) par **G.-M. Vuillier** 1 vol. in 8° de 206 pp' Nancy (France) Crépin-Leblond.

On n'a pas souvent l'occasion et le plaisir de signaler aux lecteurs chrétiens un livre de poésie catholique, où la naturelle élévation des pensées soit soutenue par l'élévation de la facture du vers. L'habitude nous le fait oublier : la pensée chrétienne fréquente le sublime ; nos croyances, nos désirs, nos prières, nos intimités avec Dieu, tout cela dépasse de l'infini les plus beaux coups d'aile du génie. Mais ordinairement, les chrétiens qui se mêlent de poésie connaissent si peu leur métier qu'ils déconcertent les sympathies. Il y a des exceptions, et j'oserai dire que Mademoiselle Vuillier en fait une ; non que son vers soit impeccable, ni son essor toujours soutenu. Du moins la forme reste toujours digne de la pensée ; et si le mot de Sully Prud'homme est vrai, si la plus belle récompense pour un poète est que ses vers aident l'élan de la prière, Mademoiselle G. Vuillier mérite souvent cette récompense.

V.-M.

LIBRAIRIE BLOUD, PLACE SAINT-SULPICE, 7, Paris.

— **Méditations sur l'Évangile selon Saint Jean**, par **A. Nouvelle**, ancien supérieur général de l'Oratoire, 1 vol. in-16 Prix : 3 francs.

Même après celles de Bossuet, dit avec compétence Mgr Latty, archevêque d'Avignon, les *méditations* du R. P. Nouvelle sur les *discours de Jésus après la Cène* méritent d'être lues, étudiées, goûtées. Les âmes de foi savoureront ce commen-

taire précis et pieux, à la fois lumineux et ardent, où l'auteur a condensé des années de réflexions personnelles, et la substance des meilleurs commentaires anciens et modernes, qui font mieux pénétrer et mieux aimer les paroles les plus sublimes et fécondes que nous ait laissées le Verbe de Dieu.

— **Lourdes. Les Apparitions**, par le Comte J. de Beaucorps. 1 vol. in-16. Prix : 3 francs.

L'intérêt suscité par le *fait* de Lourdes, loin de tomber, grandit d'années en années, provoquant une littérature de plus en plus prenante et attachante, qu'elle combatte pour ou contre la Vérité. M. de Beaucorps, qui publiait naguère un livre puissant sur les *Pèlerinages* (voir *Revue* avril 1911) le complète d'un volume où les *Apparitions* sont racontées, discutées, prouvées avec vigueur, précision, et le coloris qui fait d'un livre un livre vivant et fort.

Ancienne LIBRAIRIE POUSSIELGUE, J. DE GIGORD, ÉDITEUR, RUE CASSETTE 15 PARIS.

**La douce France**, par René Bazin, de l'Académie française. Illustrations de J. M. BRETON. In-8° écu. Prix 3 fr. 50.

Instamment nous recommandons aux pères et mères de famille ce livre destinés aux écoliers français, mais qui fera merveille aux mains de leurs enfants. C'est un livre simple et beau, animé d'un souffle patriotique puissant qui fortifiera le cœur et exaltera l'âme nationale, qui leur fera connaître et aimer la vraie France. L'auteur n'a oublié ni le Canada, cette France d'au-delà des mers, ni l'Alsace-Lorraine, cette autre France d'au-delà des Vosges.

Il donne à tous les Français : la consolation de trouver un recueil où sont « pieusement conservées, comme de chères reliques, toutes les traditions françaises, et la joie de pouvoir les transmettre vivantes à leurs enfants. »

**L'Education de la Charité**, par M. l'Abbé E. Debize, Missionnaire diocésain de Paris. In-12, 126 p. Prix 1 fr. 25.

Il y a dit M. George Goyau, une science du bien, et ces conférences nous en donnent avec une vraie maîtrise les premiers rudiments. M. l'Abbé Debize engage la charité à devenir une compétence, sans cesser de rester un amour. Voilà le but, l'intérêt et le prix de ce petit et excellent ouvrage. Par lui, nous saurons mieux à qui et comment *faire la charité*.

— **Bulletin Mensuel des Œuvres de la Jeunesse**. Abonnement : LIBRAIRIE POUSSIELGUE, J. DE GIGORD, Editeur, 15, rue Cassette, Paris. Un an, Etranger, 3 fr. 35. Dix abonnements, en un seul envoi, à la même adresse. Etranger : 23 fr. 60.

Cette *Revue* qui compte 30 années d'existence, est destinée aux directeurs et nombre des Cercles, patronages et autres œuvres, qu'elle encourage, instruit, récréée. Elle mérite une grande diffusion dans les milieux scolaires et postcolaires. N° spécimen gratuit sur demande.

— **La Petite Maîtrise**, *Revue* de musique religieuse. S'adresser à l'abbé Marty, Directeur à Perpignan (Pyrennées Orientales. France) Prix : 3 f. 50 par an. Destinée aux organistes et maîtres de Chapelle, cette *Revue* forme à la fin de l'année un volume de 100 pages de musique, soit environ 70 motets, cantiques, parties de messe harmonisées etc, dus à de bons maîtres de musique religieuse.



## NECROLOGIE

---

*La Revue* doit un souvenir spécial à M. Léon de Kerval, mort à Florence le 13 juin 1911, en la fête de Saint Antoine de Padoue. M. de Kerval a été un bon et fervent tertiaire, un ami véritable et fidèle de Saint François et de l'Ordre des Frères Mineurs. Il a beaucoup écrit sur Saint François, son Ordre et plusieurs des saints de l'Ordre. Il a collaboré à la rédaction et publication de plusieurs revues franciscaines et antoniennes. Sa vie s'est passée et son talent s'est employé au service et pour la gloire de Saint François. Tous les amis du séraphique Père voudront prier pour le repos de l'âme de ce Tertiaire illustre qui, par ses travaux et ses écrits, a si bien mérité de l'Ordre franciscain. Saint François et Saint Antoine semblent l'avoir protégé et assisté tout particulièrement à ses derniers moments. Bien que souffrant depuis quelque temps, rien ne faisait craindre une mort si rapide. Il est mort pieusement le 13 juin après avoir reçu les derniers sacrements et en conservant son entière connaissance jusqu'au dernier moment. Que Saint François lui obtienne la récompense méritée par son dévouement et sa vie tout entière consacrée au bien et à la gloire de Dieu !

Montréal. — Fraternité Sainte-Claire. — Mde Henri Gaudry, née Philomène Aubry, en religion Sr Françoise des Cinq Plaies, décédée le 6 juillet, à l'âge de 68 ans.

— Mde Félix Verdon, née Marie Latour, en religion Sr Sainte Marguerite, décédée le 29 juin, à l'âge de 90 ans, après 20 ans de profession.

— Fraternité Saint-Antoine de Padoue. — Mde Joseph Morel, née Caroline Martel, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 20 juin, à l'âge de 78 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Octave Drolet, née Caroline Malley, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 2 juillet, à l'âge de 64 ans, après 5 ans de profession.

— Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Elzéar Pilon, née Alexandrine Lauzon, en religion Sr Marie Victorin, décédée le 11 juin, après 3 ans de profession.

— Mde Louis David, née Evelina Mérineau, décédée le 24 mai à l'âge de 31 ans, abonnée à la *Revue*.

— M. Tancrede Mignault, décédé le 6 juillet, à l'âge de 77 ans après 10 ans de profession.

— M. Léon Dufault, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé le 7 juillet, à l'âge de 82 ans après 15 ans de profession.

Québec. — Saint-Sauveur. — Mde L. Marois, née Dorothee Lafleur, en religion Sr Alphonse, décédée le 1 août 1911, à l'âge de 80 ans après 18 ans de profession.

— M. Jos. Desaulnier, en religion Fr. Antoine, décédé le 4 août 1911, à l'âge de 77 ans après 20 ans de profession.

— Mde J.-B. Bédard, née Philomène Thivierge, en religion Sr Philomène décédée le 17 juillet 1911, à l'âge de 62 ans après 19 ans de profession.

— Mlle Georgianna Lachance, en religion Sr Claire, décédée le 31 juillet 1911, à l'âge de 31 ans après 7 ans de profession.

Trois-Rivières. — Mde Edmond Côté, née Caroline Demers, en religion Sr Saint Georges, décédée le 15 mai à l'âge de 50 ans.

— Mde Zotique Gélinas, née M. Anne Bellemare, en religion Sr Marie, décédée le 25 juin à l'âge de 68 ans après 28 ans de profession.

Saint-Jean-Chrysostome de Lévis. — Mde Vve Ignace Roberge, née Délina Cantin, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 6 juillet à l'âge de 79 ans.

Saint-Simon. — Mde Joseph Carrière, née Joséphine Gendron, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 12 juillet 1911, à l'âge de 63 ans.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Elie Guay, née Emilie Poirier, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 28 juin, à l'âge de 81 ans.

— Mde Joseph Guay née Aurélie Guay, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 3 juillet, à l'âge de 75 ans après 11 ans de profession.

Saint-Ubalde. — Mlle Albertine Morase, en religion Sr Françoise, décédée le 2 juillet, à l'âge de 16 ans après 8 mois de profession. Elle était du Chemin de Croix perpétuel.

Lachine. — M. Louis Cardinal, en religion Fr. Louis, décédé le 26 juin, à l'âge de 70 ans après 5 de profession.

**Saint-Chrysostome.** — Mde Paul Aganier, née Sophie Rioux, en religion Sr Elisabeth, décédée le 7 juillet, à l'âge de 69 ans après 11 ans de profession.

La dévotion à Saint François lui fit trouver douces les épreuves d'une vie de labeur. Aveugle depuis 2 ans, elle passait ses jours à prier Saint Joseph et son séraphique Père Saint François. Elle mourut en souriant.

**Saint-Hyacinthe.** — Mde Antoine Comtois, en religion Sr Saint Basile, décédée le 8 juillet, après 1 an de profession.

**Longueuil.** — Hospice Saint-Antoine. — Mde Vve Fr. Guertin, en religion Sr Sainte Colombe, décédée le 10 juillet, après 20 ans de profession.

— Mde Vve Joseph Maranda, en religion Sr Roseline, décédée le 10 juillet, après 20 ans de profession.

**Sainte-Thérèse.** — M. David Desroches N. P. décédé le 6 juillet, à l'âge de 73 ans après 20 ans de profession. Il était Supérieur de la Fraternité depuis 8 ans.

**Saint-Barthélemi.** — M. Louis Morand, décédé le 1 mars, à l'âge de 63 ans. Il était membre du Chemin de Croix perpétuel.

**Fall-River Mass.** — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Octave Saucier, en religion Sr Sainte Anne décédée le 2 juillet, à l'âge de 74 ans.

— **Worcester Mass.** — Mde Amable Benoît, décédée le 31 mai, à l'âge de 78 ans, après 6 ans de profession.

— Mde Jos Hébert, née Esther Gagnon, décédée le 8 juin, à l'âge de 60 ans environ.

— **Manchester N.-H.** — Mlle Alice Perrault, en religion Sr Marie Hermann, décédée le 2 juin, à l'âge de 23 ans après 1 ½ ans de profession.



## Faveurs diverses

**Montréal.** — Remerciements pour deux guérisons obtenues par l'intercession du bon Frère Didace. Mde C. S. abonnée. — Ayant obtenu de louer ma maison, après promesse de publication dans la *Revue* je viens remercier le bon Saint Antoine et remplir ma promesse. A. R. — Deux faveurs obtenues de Saint Antoine de Padoue. 1<sup>o</sup> Je craignais de ne pouvoir louer un logement, à cause

du prix; j'ai promis à Saint Antoine de donner l'argent que nous en retirerions, en faveur des âmes du Purgatoire. Avant huit jours, nous avons eu d'excellents locataires. Merci. — 2<sup>o</sup> Nous avons des marchandises presque impossibles à écouler et qui nous étaient un embarras. Je promis encore à Saint Antoine, si je les vendais de donner une aumône pour les âmes du Purgatoire Un voyageur vint alors comme par hasard chez nous et acheta ce stock que lui seul pouvait utiliser. Nous avons rempli nos promesses avec grand bonheur. Un abonné. — Remerciement à Saint Antoine pour faveur obtenue. J. D. — Une grande faveur obtenue par l'intercession de la Sainte Vierge, avec promesse de la publier. Grand merci à cette bonne et divine Mère. M. P. — Remerciement à Saint Antoine pour objet recouvré. P. B. — Mille remerciements à Saint Antoine, Saint Gérard et Saint François pour guérison obtenue avec promesse de publier Mlle A. H.

**Québec.** — Remerciements à Saint François d'Assise et à Saint Antoine de Padoue pour une faveur obtenue par leur intercession. M. C.

**Trois-Rivières.** — Remerciements à la Sainte Vierge, à Saint Antoine et au Frère Didace pour faveur obtenue au jour désigné, après usage de roses et de lis bénits, image du Frère Didace, prières, aumônes de promesse et publication. A. F. M.

**Saint Joseph de Lepage.** — Merci à Saint Antoine pour faveur obtenue c'est un vrai miracle obtenu en faveur d'une bonne mère chrétienne. Deo gratias! E. D.

**Petit-Brulé.** — Action de grâces à Saint Antoine pour croix précieuse retrouvée après promesse de publication.

**Lowell.** — Je viens m'acquitter de ma promesse envers Saint François Solano. Après avoir promis de faire publier dans la *Revue* du Tiers-Ordre cette faveur: si mon mari obtenait une place permanente. J'ai négligé de le faire plus tôt; or après avoir travaillé 2½ ans à la même place il vint à perdre sa position; après 15 jours n'ayant pas d'ouvrage il obtint sa même place, après une nouvelle promesse de faire publier aussitôt ma négligence, et mes remerciements. Je crois qu'il faut être sincère avec nos saints. — Reconnaissance à Saint Antoine de Padoue, de la part de mon mari pour la même faveur, et diverses autres. Mde O. I. H.

**Saint Hyacinthe.** — Remerciements à Saint François d'Assise, Saint Antoine et Saint François Solano pour lumières reçues au sujet de ma vocation. Pub. prom. Sr. S. T.

**Boston.** — Remerciement au bon Saint Joseph: grande faveur obtenue par son intercession après neuvaine et promesse de publication. Anna E. C.

**Worcester.** — Merci au Frère Didace et à Saint Antoine pour soulagement dans ma maladie Mde A. L.

#### Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 20. — Pécheurs, 60. — Indifférents, 12. — Ivrognes, 30. — Vocations, 25. — Grâces d'état, 12. — Grâces spirituelles, 30. — Grâces temporelles, 35. — Familles, 12. — Enfants, 10. — Jeunes gens, 40. — Jeunes filles, 18. — Examens, 5. — Positions, 4. — Objets perdus, 3. — Malades, 80. — Défunts, 45. — Orphelins, 5. — Intentions spéciales, 50. —

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.